

LE PRIX DE L'EURO ATTEINT DE FOLIE

150 DA CONTRE 1 EURO. QUI DIT MIEUX ?

page 4

POUR DÉFAUT DE FACTURATION

118 TONNES DE CIMENT SAISIES EN JUIN À ALGER

page 4

MIDI

ISSN : 1112-7449

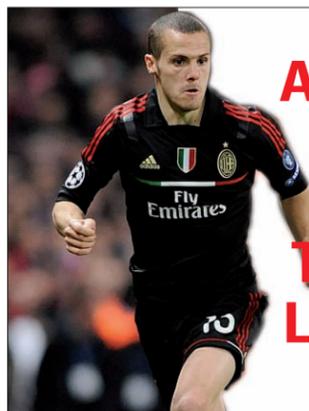


L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1621 - Jeudi 12 juillet 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



ITALIE

ACCORD FINAL ENTRE L'AC MILAN ET LE TORINO POUR LE TRANSFERT DE MESBAH

page 13

VERS UN DÉBUT DE RAMADHAN MOUVEMENTÉ

LES GROSSISTES MENACENT DE GRÈVE



Il semble que la hausse démesurée des prix des produits de première nécessité ne constitue pas le seul casse-tête des Algériens à quelques jours du mois sacré de Ramadhan, une période de consommation par excellence.

page 3



LE PR MALIKA LADJALI
AUTOUR DU
PLANNING FAMILIAL

«Les femmes algériennes, clé de la réussite»

page 5

LES DISSIDENTS DU FFS TIENNENT AUJOURD'HUI LEUR RENCONTRE

UN MEETING SOUS HAUTE TENSION S'ANNONCE À TIZI OUZOU

page 5

APRÈS LEUR RENCONTRE AVEC OULD KABLIA

LE GARDES COMMUNAUX NON SATISFAITS

page 5



356

logements socio-locatifs (LSL) seront réceptionnés prochainement dans la wilaya de Naama, a-t-on appris auprès de l'Office local de promotion et de gestion immobilière

02

personnes ont trouvé la mort et 25 autres ont été blessées dans un accident de circulation survenu mardi après-midi dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile

42.273

quintaux de céréales, toutes variétés confondues, sont la récolte réalisée au terme de la présente campagne moissons-battage dans la wilaya d'El Bayadh

Les résidences universitaires sous la loupe



Le ministre de la Jeunesse et des Sports et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par intérim, Hachemi Djiar, a indiqué mardi que l'enquête diligentée sur les résidences universitaires afin d'éviter la répétition du scénario de l'explosion de gaz au niveau de la résidence université de Tlemcen se poursuivait toujours dans certaines wilayas.

«L'enquête ordonnée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et supervisée par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Dahou Ould Kablia, sur les résidences universitaires afin d'éviter la répétition du scénario de l'explosion de gaz au niveau de la résidence universitaire "Bakhti Abdelmadjid" de Tlemcen, a été achevée dans certaines wilayas et se poursuit toujours dans d'autres», a précisé M. Djiar en marge d'une cérémonie en l'honneur des élèves qui ont participé aux festivités commémoratives du

cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie, au village africain de Sidi Fredj.

Les services des œuvres universitaires ont, de leur côté, réalisé des travaux de réfection dans les résidences universitaires afin d'assurer un bon accueil aux étudiants à la prochaine rentrée universitaire (2012-2013).

Le ministre a, dans ce cadre, précisé qu'un fichier national de la réfection des résidences universitaires était en cours de réalisation.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par intérim avait annoncé le 26 mai dernier la mise en place d'une commission nationale chargée de s'assurer de la sécurité préventive au niveau de toutes les résidences universitaires et la prise en charge des questions liées aux œuvres sociales et des intérêts des étudiants.

Forêts, maquis et broussailles partent en fumée

Les flammes ont détruit, depuis le début de la saison estivale, au niveau de la wilaya d'Oran, quelque 72 hectares de forêts, de récoltes, de broussailles et de maquis, a-t-on appris mardi de la Protection civile.

Le bilan de ce corps d'intervention fait état de 31 foyers d'incendie survenus depuis le mois de juin dernier. Il signale également que le dernier feu de forêt s'est produit le 29 juin dernier sur les hauteurs de Mers El Kébir, où 5 hectares de maquis ont été ravagés par les flammes.

Les services de la Protection civile indiquent également que le plus important incendie s'est produit le 22 juin dernier à Gdyl où 20 hectares entre broussailles et maquis ont été ravagés. Un dispositif spécial de lutte contre les feux de forêts, fort de 15 engins opérationnels est déployé cette année par la Protection civile pour faire face à toute éventualité, a-t-on souligné



Le vol de cuivre fait rage



Les services des Douanes de la wilaya de Tlemcen ont saisi, ces deux derniers jours au cours de deux opérations distinctes, 1.330 kilogrammes de cuivre devant être acheminés frauduleusement vers le pays voisin, a-t-on appris, hier, auprès de la direction régionale de cette institution.

La première opération a été menée par une unité de lutte anti-drogue des douanes qui a découvert une quantité de 730 kg de ce métal caché à bord d'un véhicule léger.

La seconde saisie a été effectuée par une unité polyvalente du poste frontalier Akid Abbès qui a découvert à l'intérieur d'un autre véhicule une quantité de 600 kg de déchets de cuivre, a indiqué la même source.

D'autre part, les douaniers du port de Ghazaouet ont saisi une somme de 9.910 euros non déclarée par un voyageur, ainsi que deux motos et autres équipements.

La valeur marchande de ces saisies a été estimée à 2.224.767 dinars alors que l'amende infligée est de l'ordre de 11.258.534 dinars.

Un chat suit les conseils de la foule



Désormais, on ne doutera plus de l'intelligence du félin, qui prouve une fois de plus qu'il sait se sortir de délicates situations... Alors qu'un incendie ravage un appartement déjà évacué de Las Vegas, aux Etats-Unis, un chat de la famille propriétaire de l'endroit

s'est retrouvé coincé sur le balcon. Sur la vidéo, on voit que le petit animal semble perdu et hésite de longues secondes alors que les fenêtres explosent violemment derrière lui... Les badauds massés en bas de l'immeuble semblent l'encourager à sauter en criant "jump, jump, jump". C'est alors que le chat s'exécute et atterrit quelques mètres plus bas, dans le jardin... Une fin heureuse puisque l'animal s'en est sorti bien vivant, grâce aux conseils des humains ou à son instinct de survie, l'histoire ne le dit pas... L'incendie a été causé par l'explosion de feux d'artifice et a fait quatre blessés d'après les informations de 8news, via les secours de Las Vegas.

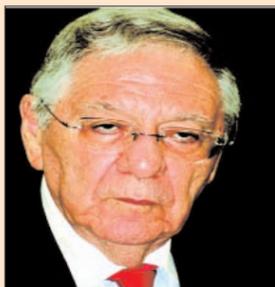
A 11 ans, il se porte candidat pour devenir sélectionneur de l'équipe de France



Même s'il n'a que 11 ans, bientôt 12, Lucas, un jeune supporter de l'équipe de France de football, a envoyé à la FFF sa candidature pour devenir le nouveau sélectionneur des Bleus en remplacement de Laurent Blanc ! C'est un drôle de courrier qu'ont reçues la semaine dernière les instances

dirigeantes du football français. A la suite du départ de Laurent Blanc de la tête de l'équipe de France suite à un Euro 2012 plus que mitigé, les noms des sélectionneurs potentiels ont circulé pendant quelques jours. C'était sans compter sur Lucas, 11 ans, qui ne s'est pas gêné pour offrir sa candidature en bonne et due forme. "Je trouve que les joueurs sont trop égoïstes". C'est aidé de son père Sylvain que Lucas, né en 2000 et qui n'a donc pas connu les épopées fabuleuses de la coupe du Monde 1998 et de l'Euro 2000, a rédigé sa lettre de candidature. Et le jeune garçon a déjà ses plans en tête. Il sait déjà de quelles manières envisager la sélection, qui retenir et qui exclure... Ribéry, Benzema, Lloris seraient conservés, et quant à Samir Nasri : "Lui, je l'enlève. Il n'a pas bien joué et surtout je n'ai pas aimé ce qu'il a fait après son but contre l'Angleterre".

Quant à la philosophie de jeu, le garçonnet a également un avis assez tranché "Avec mon père, on regardait les matchs et on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose. Je trouve que les joueurs sont trop égoïstes. Ils doivent faire plus de passes et moins de touches de balles. Il suffit d'y croire", a-t-il expliqué à nos confrères du journal Le Parisien.

D
I
X
I
T

Djamel Ould Abbès

«L'Agence nationale de greffe sera officiellement installée la semaine prochaine. Créée par décret exécutif approuvé par le gouvernement, l'agence dont la directrice a été déjà désignée, sera dotée de comités scientifique et de bioéthique. Cette agence disposera d'une banque de données et d'une banque d'organes pour réguler sa gestion. Chaque donneur disposera d'une carte de greffe qu'il signera de son vivant. En cas de mort encéphalique, ses organes seront utilisés pour sauver un patient»

LES GROSSISTES MENACENT DE GRÈVE

Vers un début de Ramadhan mouvementé ?

Il semble que la hausse démesurée des prix des produits de première nécessité ne constitue pas le seul casse-tête des Algériens à quelques jours du mois sacré de Ramadhan, une période de consommation par excellence.

PAR AHMED HANICHE

Il y a même un risque de pénurie qui guette les marchés, ce qui poussera, sans nul doute, à des flambées encore plus vertigineuses. Cette fois-ci, ce sont les mandataires et les commerçants de gros qui comptent bien entamer une grève générale à partir du premier jour du mois sacré, si les autorités concernées ne prennent pas en charge leurs revendications. Avant-hier, mardi, environ deux cent mandataires et grossistes ont observé un sit-in de protestation devant le siège du ministère du Commerce à Bab Ezzouar afin d'interpeller le premier responsable du secteur à veiller à l'application des dispositions du décret exécutif n° 12/111 du 6 mars 2012, portant sur la réorganisation du secteur des fruits et légumes.

La mesure en question est relative à l'organisation des marchés de gros et le règlement des problèmes de fiscalité soulevé à maintes reprises par les commerçants. Les concernés demandent également aux responsables de mettre un terme au commerce informel qui ne cesse de prendre des proportions alarmantes, portant un coup dur à la rentabilité de l'activité de ceux exerçant de manière légale. Si des mesures urgentes ne sont pas prises



dans les meilleurs délais, les protestataires ont affirmé qu'ils allaient enclencher une grève illimitée à travers l'ensemble du pays dès le premier jour du mois de Ramadhan. Une situation qui mettrait les consommateurs à rude épreuve, eux qui font face déjà à une flambée des prix. L'organisation des marchés de gros constitue aujourd'hui une nécessité absolue afin d'en finir avec le problème d'approvisionnement constant des marchés de détails en quantités suffisantes de fruits et légumes et, par conséquent, assurer un certain équilibre entre l'offre et la demande et garder les prix à un seuil raisonnable.

La Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes revendique également, selon son président, Mustapha Achour, la création de nouveaux espaces

commerciaux afin de remédier à la surcharge actuelle des marchés de gros et les conditions lamentables en matière d'hygiène et de sécurité qui y règnent. Pour sa part, le secrétaire général du ministère du Commerce, Aïssa Zelmati, a déclaré, à l'APS, que les portes du dialogue n'étaient pas fermées, puisque, a-t-il dit, les représentants des protestataires ont été reçus sans rendez-vous et toutes les explications nécessaires leur ont été fournies. Reconnaisant une certaine anarchie dans la gestion des marchés de gros en Algérie, il a précisé que la gestion de certains

marchés à l'instar de ceux de Bougara et de Boufarik (Blida) relevait de la compétence des collectivités locales. Le même responsable n'a donné aucune échéance pour la prise en charge des revendications des protestataires, alors que le délai fixé par ces derniers pour entamer une grève s'achève dans à peine une semaine.

Le scénario de mars dernier, où les grossistes avaient observé une grève de 10 jours en mars 2012, n'est pas donc à écarter. Un scénario que redoutent les consommateurs qui aspirent plutôt à une baisse des prix.

A. H.

APPEL À BOYCOTTER LES VIANDES

La spéculation s'invite à la veille du Ramadhan

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La Fédération algérienne des consommateurs en collaboration avec le collectif de Ness Elkhir ont lancé, récemment, un appel aux citoyens pour boycotter les viandes rouges et blanches, congelées ou surgelées. Cet appel diffusé sous forme de vidéo sur le réseau social Facebook a déjà été visionné par près de deux mille internautes. Les initiateurs de cet appel ont ainsi appelé les Algériens à ne pas acheter durant une semaine complète toutes les viandes disponibles sur le marché, pour pousser les commerçants à réduire les prix de cet aliment. «*Nous avons choisi cette période, à quelques jours du Ramadhan pour que les prix baissent et que tous les Algériens puissent acheter de la viande pendant ce mois sacré*», peut-on entendre dire l'un des initiateurs de l'appel.

En effet, les prix des viandes rouges connaissent une hausse considérable sur le marché algérien. Ils sont affichés dans les boucheries à 1.300 dinars le kilogramme. A ce prix, sommes-nous tentés de dire, rares seront les citoyens qui pourront se le permettre, vu les modestes revenus de la majorité des familles algériennes. Or les Algériens ne semblent pas décidés à suivre cet appel, à en juger l'afflux des pères de

familles sur les marchés pour faire les courses en prévision de la semaine prochaine où une hausse des prix de certains produits est annoncée. Là encore, il pourrait s'agir de simples spéculations.

La société civile s'interroge pourquoi est-ce qu'à l'avènement de chaque Ramadhan, le ministère du Commerce ne régule-t-il pas les prix des produits de première nécessité ? Selon une étude menée par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), une hausse de l'ordre de 20 % est attendue, à la veille du mois sacré, notamment sur certains produits, à savoir, les fruits, les légumes, les viandes ou encore certains produits d'épicerie. Ces produits, rappelons-le, sont consommés et connaissent une forte demande durant le mois de Ramadhan. Toutefois, l'on s'interroge sur quelle base l'UGCAA a-t-elle menée cette étude. Cette forte hausse est imputée, estime l'UGCAA, «*au manque de marchés de proximité et de commerces de détail pour les fruits et légumes*». Toujours selon cette même source, «*il existe sur le territoire national 20 millions de têtes d'ovins et que si la production est de 600 000 tonnes de viandes rouges par an, les besoins sont estimés à 1 million de tonnes par an, ce qui représente un déficit de 40%*».

M. B.

SOUS LA PLUME

Scénario d'hier, scénario d'aujourd'hui

PAR SORAYA HAKIM

Le Ramadhan est à nos portes et les inquiétudes des ménages reviennent toujours à la même période. Les augmentations s'invitent partout, les viandes rouges et blanches comme les fruits et légumes et dans la foulée, certains produits de large consommation. C'est toujours la même chanson aussi bien du côté du ministère du Commerce

que des marchés de gros qui ont observé un sit-in devant le ministère et menacent d'une grève illimitée si leurs revendications ne sont pas prises en charge notamment la passivité des autorités devant le commerce informel alors qu'eux sont soumis à des contrôles rigoureux. Seule la Fédération algérienne des consommateurs a mis les pieds dans le plat en organisant des caravanes de sensibilisation pour orienter d'une part les consommateurs et les enjoignant à boycotter l'achat de viandes rouges et blanches pour amener les barons de la viande à faire baisser les prix. Mais le con-

sommateur ne joue pas le jeu et ce sont les petites bourses qui se font saigner à blanc sans que l'Etat ne réagisse. A chaque Ramadhan, le citoyen s'entend dire que passée la première semaine, les prix iront à la baisse. Les commerçants véreux stockent leurs produits en prévision du mois sacré pour provoquer des tensions sur des produits ciblés

pour en tirer des gains substantiels. Pour l'heure, qui se soucie de la contrebande de bétail aux frontières qui fait grimper les prix. Le ministère du Commerce se targue d'avoir mis sur le terrain des dizaines de milliers de contrôleurs des prix censés émerger sur le registre des abonnés absents des marchés de la capitale. A chaque Ramadhan, le citoyen est confronté aux spéculateurs sans foi ni loi et au laxisme des autorités qui affichent leur impuissance face à l'anarchie. Les pères de familles aux revenus modestes n'auront que les yeux pour pleurer et comme l'adage populaire le dit si bien : à chaque jour suffit sa peine.



Seule la Fédération algérienne des consommateurs a mis les pieds dans le plat en organisant des caravanes de sensibilisation pour orienter d'une part les consommateurs et les enjoignant à boycotter l'achat de viandes rouges et blanches pour amener les barons de la viande à faire baisser les prix



LE PRIX DE L'EURO ATTEINT DE FOLIE

150 DA contre 1 euro. Qui dit mieux ?

C'est la folie des taux de change des devises sur les marchés parallèles de l'Algérois. En pleine saison estivale, à quelques jours du mois du Ramadhan et le retour massif des émigrés algériens au bled, les prix de l'euro ont atteint, grâce à ces ingrédients, la folie. A Port-Saïd, le plus ancien marché parallèle de devises d'Alger, un euro est changé contre 150 dinars. Du jamais vu. A Hydra, dans certaines boutiques de change de devises, ici, les prix de l'euro ont atteint leur paroxysme. Même situation dans les boutiques de change de Birkhadem et à Alger-Centre (marché Clauzel), l'euro se fait trop cher.

PAR LOTFI HADJI

Pourquoi cette flambée record ?

Une question que tout le monde se pose ; toutefois, la réponse bien quelle soit expliquée par certains observateurs n'est



toujours pas convaincante pour les clients. Cela dit, beaucoup de clients qui se présentent au square Port Saïd disent que certains « opportunistes » veulent de temps en temps tirer profit en faisant monter le prix de l'euro afin de s'enrichir rapidement. Port-Saïd, le lieu le plus attractif des monnayeurs de l'euro. Ici, le prix du billet bleu a atteint son paroxysme. En effet, 1 euro a été échangé à 150 dinars durant la journée d'hier. Selon les vendeurs, cette flambée de l'euro a pour seule explication le manque de liquidités de cette monnaie européenne sur les marchés parallèles. Donc, à partir de cette situation, la demande a été plus importante que l'offre, et c'est ce qui est à l'origine de sa cherté. Avant que le prix de l'euro n'atteigne ce seuil fou, il coûtait il y a trois ans 115 dinars pour un euro, mais aujourd'hui le prix a beaucoup grimpé. Pis, selon toujours ces cambistes, son coût va s'aggraver dans les mois qui viennent, car il y aura toujours une sorte de « pénurie » de l'euro d'ici là, alors que la demande, elle,

sera beaucoup plus importante. Cette prévision inquiète de plus en plus les clients, d'autant que beaucoup d'Algériens s'apprêtent à se rendre en Europe, plus particulièrement en France et en Turquie pour passer les vacances de l'été en famille. Une situation qui inquiète également les commerçants qui voyagent souvent vers le Vieux continent, la Turquie, la Chine et les Emirats arabes unis vu leurs activités commerciales. Et pour éviter de déboursier encore plus, certains Algériens ont préféré s'approvisionner en euros dès maintenant. Cette situation avait causé une flambée de l'euro, expliquent certains observateurs. D'après ces experts, ce qui s'est passé il n'y a pas longtemps, notamment les opérations coups-de-poing faits par les policiers et gendarmes dans les milieux de l'informel des devises sont également derrière cette flambée de l'euro, voire aussi le manque flagrant de liquidités dans le marché noir. Ce n'est pas tout, ajoutent ces monnayeurs. Les événements qui se sont produits en Tunisie ont aussi causé la montée spectaculaire de la monnaie étrangère. En effet, les Algériens qui se déplacent souvent en Tunisie, se rabattent sur le marché noir des devises, afin d'acheter de l'euro ou le dinar tunisien, mais depuis la révolution qui s'est produite dans ce pays voisin, cette dernière a boudé cette destination, ce qui a causé en contrepartie, la flambée de l'euro.

Effet boomerang

En fait, d'habitude la demande était trop importante par rapport à l'offre, ce qui

s'est traduit par une baisse de l'euro, mais depuis que la demande se fait rare, le prix de l'euro a augmenté, d'autant plus que la quantité de la monnaie européenne sur le marché informel n'est plus comme avant, c'est-à-dire, beaucoup moins importante. D'habitude, la plus importante quantité de devises au niveau des marchés parallèles provient des émigrés qui voyagent souvent entre Alger et d'autres villes européennes, mais aussi de certains « barons » qui contrôlent ces points noirs. Mais, après les récentes arrestations qui ont eu lieu à Port-Saïd, Birkhadem et Hydra, trois importants marchés de l'informel de la capitale, l'euro se fait rare. En effet, les services de sécurité avaient lancé, en novembre dernier, des opérations dans ces marchés noirs de la devise. Cette action était destinée à identifier les personnes qui faisaient partie des réseaux de trafic de l'euro et du dollar. Ils étaient en activité depuis 2003. Pour rappel, treize personnes ont été arrêtées durant ces deux opérations des services de sécurité, tandis que le « cerveau » d'un des réseaux est toujours en fuite. Pour rappel, ces trafiquants arrêtés ont réussi à envoyer vers des banques étrangères, en utilisant des prête-noms plus de 15 millions de dollars, et près de vingt millions d'euros. La destination finale de cet argent n'est autre que le nouveau paradis fiscal, Dubaï, aux Emirats arabes unis. Toutefois, les services de sécurité ont réussi à mettre fin aux pratiques de ces deux réseaux, à partir des enquêtes menées par la brigade des recherches de la Gendarmerie nationale de Bab Djedid. **L. H.**

POUR DÉFAUT DE FACTURATION 118 tonnes de ciment saisies en juin à Alger

Quelque 118 tonnes de ciment ont été saisies au mois de juin dernier par les brigades de contrôle du commerce de la wilaya d'Alger, notamment pour défaut de facturation, a appris mercredi l'APS auprès de la direction du commerce d'Alger. Les opérations de contrôle au niveau du marché de détail mais aussi dans les cimenteries ont permis de constater 37 infractions, notamment des ventes sans facturation, a expliqué un responsable à cette direction, précisant que la valeur des quantités de ciment saisies s'élève à plus de 1,5 million DA. L'action des brigades relevant de cette direction pour contrôler les transactions commerciales sur le marché du ciment, un produit dont le prix est plafonné par les pouvoirs publics, a été renforcée suite à la forte hausse des prix du ciment enregistrée ces derniers mois sur le marché national. « Le marché du ciment fait toujours l'objet d'actions de contrôle par nos brigades du fait que le prix du sac, plafonné entre 420 DA à 450 DA, mais vendu récemment à plus de 1.200 DA », ajoute le même responsable. Selon lui, le suivi du marché du ciment dont le prix a connu une hausse vertigineuse à l'échelle nationale, est intervenu aussi en raison de la forte spéculation sur ce produit qui enregistre une demande croissante durant la période allant de mars à novembre de chaque année. Les brigades relevant de la direction du commerce d'Alger ont axé ainsi leurs actions sur les transactions commerciales, la facturation, la vente et l'achat de ciment au niveau des marchés de gros et de détail, mais aussi dans les cimenteries, où s'approvisionnent les entreprises de réalisation. Par ailleurs, les mêmes services ont effectué en juin un total de 13.590 interventions et établi plus de 2.000 procès-verbaux d'infractions à la réglementation régissant l'activité commerciale en vigueur, selon le bilan mensuel de la direction du commerce de d'Alger. Quelque 3,2 tonnes de marchandises non conformes ou impropres à la consommation d'une valeur de 1,1 million DA ont été ainsi saisies lors des interventions des brigades de contrôle de la wilaya d'Alger, relève le bilan de cette direction. De son côté, le montant des ventes de produits sans facturation a atteint 13,8 millions DA, un montant considéré également comme chiffre d'affaires dissimulé, selon la même source. L'effectif de ces brigades, actuellement au nombre d'environ 200 inspecteurs et agents, sera renforcé en 2012 par de nouveaux inspecteurs, « tous diplômés des universités », a encore indiqué ce responsable. Le ministère du Commerce entend, rappelle-t-on, doubler le nombre total des agents chargés du contrôle de la qualité et la répression des fraudes au niveau national à 10.000 agents à l'horizon 2014, contre près de 5.000 actuellement. **L.A.**

L'EX-GOLDEN BOY ÉPUISE, MAIS TOUJOURS PAS EXTRADÉ

Khalifa et les cinq ans passés en cellule

PAR LOTFI HADJI

L'ex-golden boy algérien, Rafik Abdelmoumène Khalifa est en prison depuis cinq ans déjà. Cinq ans de détention et au bout desquels, cet ex-patron de la Banque Khalifa n'a toujours pas été extradé vers l'Algérie. Pourtant, les autorités algériennes avaient présenté des garanties auprès de leurs homologues anglais. Toutefois, les autorités britanniques semblent insoucieuses de la demande algérienne. Pis, selon certains experts, les anglais jouent la carte « Khalifa » pour en tirer des « bénéfices », comme cela a été le cas de l'affaire Al Megrahi, dans le cadre de l'affaire de l'attentat de Lockerbie.

Les Anglais prétendent que Khalifa risque sa vie en Algérie, alors qu'en réalité ils cherchent à monnayer l'extradition de Khalifa vers Alger, expliquent les experts. Depuis son arrestation, le 3 mars 2007, Rafik Khalifa est toujours gardé dans une prison londonienne, sans qu'aucune décision sur son extradition ne soit tranchée par les autorités anglaises. Pourtant, la justice britannique avait donné son feu vert pour que, Rafik Khalifa soit extradé vers Alger, mais les politiciens anglais, eux, préfèrent temporiser, peut être en attendant de voir ce qu'Alger peut offrir en contre partie. Après avoir reporté à cinq reprises la décision de son extradition vers l'Algérie, après la demande introduite par le département d'Alan Johnson, cette fois-ci les Britanniques font monter les enchères pour la sixième fois. Selon le journal anglais, *The Guardian* (octobre 2011), la vie de Rafik Khalifa serait en danger si la justice britannique décide dans

deux jours de l'extrader vers l'Algérie. Cette information, rapportée il y a quelques mois, est tirée d'une déclaration faite par un diplomate anglais dont le nom n'a pas été mentionné par ce quotidien londonien. Cette déclaration d'un diplomate anglais, bien que prévisible, confirme les enjeux de cette affaire. Les politiciens britanniques veulent plus « de cadeaux », sous forme de concessions, de leurs homologues algériens pour l'extradition de Rafik Khalifa. Une affaire commerciale et politique à la fois. Les Britanniques veulent faire monter les enchères : plus de contrats en Algérie, vendre plus d'armements, avoir des milliards de dollars pour sauvegarder ce que la crise financière a infligé à leur pays. D'ailleurs, le gouvernement algérien a bien compris ce que les Anglais visent en contrepartie. Les visites répétées, ces derniers temps, des ministres britanniques et algériens sont révélateurs. La dernière visite de l'ex-ministre de l'Energie, Chakib Khalil à Londres qui remonte à septembre 2011, rentre dans ce cadre, celle du ministre britannique de l'Intérieur à Alger aussi, même Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines s'est rendu à Londres pour la même raison. Cette intensification des visites obéit à une seule règle, à savoir négocier le prix de l'extradition de Khalifa vers l'Algérie, rapportent plusieurs sources. Rappelons également que les déclarations du ministre algérien de la Justice, Tayeb Belaïz, concernant l'extradition de Abdelmoumène Khalifa incitent à l'optimisme. Il avait déclaré, avant chaque décision du tribunal londonien, que cette fois-ci sera la bonne.

Face à ces déclarations rassurantes, le ministre comme beaucoup d'Algériens ont été surpris par le énième report de la justice britannique. Cette fois-ci la surprise est de taille, on parle de la vie de Khalifa et on estime même qu'elle serait en danger s'il est extradé vers Alger. Le prix de Rafik Khalifa est donc beaucoup plus important qu'on ne l'imagine. Les Britanniques sont malins, ils ont déjà tenté leur chance avec la Libye dans l'affaire de Lockerbie et la libération du Libyen Al Megrahi. Ils ont bien négocié sa libération et tentent de faire de même avec l'affaire Khalifa. Un autre butin, d'autres milliards en jeu et des marchés juteux. Du côté de la justice britannique, l'affaire ayant pris un caractère politique, le juge lui-même n'a pas pu décider l'extradition. A chaque report, les protagonistes dans l'affaire assurent, ou du moins espèrent, que c'est le dernier. A chaque fois, le ministère de l'Intérieur britannique demande et obtient le délai d'un mois. Les avocats de l'ancien milliardaire, actuellement en prison à Londres, et le gouvernement algérien étaient pourtant convaincus que le Home Office allait finalement se prononcer après avoir ajourné sa sentence plusieurs fois de suite. En tout et pour tout, le département d'Alan Johnson a bénéficié de 5 reports, et le sixième sera dans deux jours. Depuis août 2009, soit deux mois après le dernier verdict du tribunal de Westminster, favorable au transfert de Khalifa en Algérie, le Home Office devait se prononcer en confirmant ou infirmant la sentence du juge Timothy Workman. **L.H.**

PR MALIKA LADJALI AUTOUR DU PLANNING FAMILIAL

«Les femmes algériennes, clé de la réussite»

Placé sous le thème : «Accès universel aux services de santé et de la reproduction : les réels progrès accomplis, il faut faire d'avantage», la Journée mondiale de la population, qui coïncide avec le 11 juillet de chaque année, a été célébrée hier à l'INSP-Alger, avec une forte participation des différents acteurs du domaine en question. En effet, des médecins praticiens, des sages-femmes, des professeurs en médecine, des chercheurs dans le domaine de la planification de la famille et de la procréation étaient présents hier, à l'institut national de la santé publique. Plusieurs représentants de la société civile y ont également pris part.

PAR HANANE ESSAÏSI

En cette même occasion, les conférenciers ont été unanimes sur le fait que l'Algérie est appelée aujourd'hui à répondre aux principales préoccupations à l'ère du 21^{ème} siècle. Bien qu'ils aient affirmé que l'Etat algérien a été un des premiers à avoir mis sur pied la direction de la population en 1994, les conférenciers ont déploré le fait que l'évaluation effective de l'état de la santé reproductive chez nous demeure une tâche des plus compliquées. Cette difficulté se traduit, selon les explications des spécialistes, par l'absence de chiffres officiels et de données suffisantes relatant l'état d'avancement des programmes mis en place, entre autres, ceux relatifs à l'enfance, la maternité et la santé. Dans ce même sillage, les participants ont insisté sur l'importance d'une véritable volonté politique à même d'abolir toutes les formes de discrimination et de compléter le volet juridique. Ce dernier, a-t-on indiqué, est confronté à plusieurs réserves émises par l'Etat sur de nombreux volets. Il s'est avéré, également, que ces réserves sont dues aux lacunes socioculturelles et traditionnelles rencontrées chez nous sur la question de la condition de la femme et de la procréation. En fait, la journée d'hier était une occasion pour faire le bilan de plus de cinquante années d'action, de sensibilisa-



Pr Ladjali Malika

tion et de recherches dans le domaine de la santé de la démographie nationale. La femme étant un acteur prépondérant, les spécialistes se sont penchés sur les démarches entreprises en matière de régulation du taux de natalité, ainsi que les différents acquis en matière de santé infantile et natale. Invitée à s'exprimer sur la question, l'éminent professeur en médecine, Malika Ladjali, est revenue sur les différentes étapes de la politique de maîtrise de la croissance démographique engagée par le pays. L'intervenante a mis l'accent sur l'ouverture de milliers de centres de Protection mater-

nelle et infantile (PMI) offrant services et contraceptifs à la population. Affirmant que la mission de la planification familiale n'est pas des plus aisées, le Pr Ladjali a rappelé que la mise en marche du train de la planification et de la sensibilisation quant à la démographie a nécessité le consentement de tous les acteurs. Malika Ladjali a profité de cette occasion pour rendre hommage aux femmes journalistes et les mass-médias, aux mouvements associatifs spécialisés et particulièrement, aux mères algériennes qui ont largement adhéré à cette action sociale. A ce propos, elle dira que «le planning familial a réussi grâce au courage des milliers de femmes qui sont restées très sensibles à notre objectif et qui s'y sont prêtées malgré les pressions qu'elles ont pu subir du fait des us et coutumes algériennes». Cette éminent professeur, dont la réputation s'est élargie à l'échelle internationale, n'a pas omis de rendre hommage aux hommes, qui, a-t-elle soutenu, «ont contribué avec succès dans la sensibilisation en menant un combat acharné sur le terrain effectif». Se disant persuadée que la volonté politique reste un élément incontournable pour accompagner ses évolutions, le Pr Malika Ladjali a affirmé que «les femmes algériennes se sont battues pour accéder aux postes les plus hauts, notamment, au Parlement national». Rappelant que la représentativité féminine a

atteint un tiers du Parlement, le Pr Ladjali n'a pas caché son vœu de voir les élues consolider le chapitre juridique en vue d'améliorer les conditions de la femme et garantir l'équité, a-t-elle soutenu. «Je suis fière de constater, que cinquante ans après l'indépendance, la vision envers la femme à clairement changé, nous (femmes) représentons 80% du corps médical, notre pays est l'un des plus peuplés en matière de femmes policières et la femme a plus de valeur au sein des ménages algériens», a-t-elle ajouté. Il y a quelques années, l'Algérie, à l'instar des autres pays émergents, était appelée à contrôler sa croissance démographique, et pour ce faire, il fallait mettre sur pied un plan de planification familiale fondé sur les bases des normes internationales socio-économiques. Ce mécanisme, piloté dans les années soixante par les pionniers de la médecine, notamment, le Pr gynécologue, Jeannine Belkhouja, présente également en cette occasion, ont permis d'accomplir des démarches remarquables, en matière de protection de la maternité et de l'enfance.

Il est à noter qu'un hommage a été rendu à la doyenne de la médecine gynécologique, le Professeur Jeanine Belkhouja. Le coup d'envoi de cette rencontre a été donné par Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé.

H.E.

LES DISSIDENTS DU FFS TIENNENT AUJOURD'HUI LEUR RENCONTRE

Un meeting sous haute tension s'annonce à Tizi Ouzou

PAR BELKACEM LAOUFI

Sauf imprévu de dernière minute, les contestataires du FFS, devraient tenir leur meeting aujourd'hui au théâtre régional Kateb Yacine de Tizi Ouzou. Ce mouvement de protestation est conduit par un panel d'anciens dirigeants du parti, parmi eux des ex-premiers secrétaires (Mustapha Bouhadef, Ali Kerboua, Djoudi Mammeri), un représentant du FFS à l'étranger (Samir Bouakouir) et le directeur de campagne d'Aït Ahmed lors de la présidentielle de 2009 (Djamel Zenati). Les protestataires qui ont tenu à inviter l'actuel premier secrétaire Ali Laskri pour assister au meeting, savent dans le fond que celui-ci ne viendra pas. Et pour cause, les protestataires accusent ce dernier d'avoir imprimé au parti une ligne de conduite qui s'écarter des idéaux authentiques du FFS. A leurs yeux, la direction a engagé le parti dans les législatives du 10 mai

dernier rien que dans le but de soutenir la candidature d'un homme du sérail à la présidentielle de 2014. «Des sommes faramineuses sont dépensées pour faire la promotion d'une dictature alors que des jeunes Algériens qui voulaient honorer les engagements de leurs aînés pour une Algérie démocratique sont arbitrairement arrêtés», écrivent les dissidents dans un communiqué. Un des initiateurs de cette fronde anti-direction, à savoir l'ex-premier secrétaire, Karim Tabbou, s'est vu cependant signifier par ses pairs qu'ils ne voulaient pas de lui. Ce qui veut dire que si elle venait à se tenir la rencontre d'aujourd'hui, ne verra pas la participation de Tabbou, à qui, il est en outre reproché d'avoir endossé son mandat de député, mené des purges au sein du FFS à l'époque de son mandat. Visiblement les contestataires sont en quête d'une assise sociale, et c'est sur le terrain populaire qu'ils veulent

battre la direction actuelle du parti d'Aït Ahmed. «La situation actuelle du FFS, notent les frondeurs, interpelle non seulement les militants et les sympathisants, mais l'ensemble des patriotes et des démocrates de notre pays, soucieux de préserver l'espoir d'une Algérie libre et heureuse». Les dissidents ont des raisons de croire que la base sera réceptive à leur discours radical, estimant qu'il reflète le véritable FFS. Pour l'instant le président du parti, Aït Ahmed, toujours en exil, observe le silence, s'abstenant de faire jouer ses fonctions d'arbitrage. Probablement parce que le dernier des historiques, quand bien même ces frondeurs essayent de soutenir le contraire, apporte sa caution à Ali Laskri. Sa dernière intervention avait du reste consisté à ordonner des «sanctions exemplaires» à l'encontre de cadres et militants qui se seraient livrés

d'après ses dires à un travail de sape et de déniement du parti lors de la campagne pour les législatives de mai dernier. Mais le meeting des dissidents risque de se dérouler sous haute tension. Les animateurs, craignent un «coup bas» de Laskri. D'après un communiqué diffusé la veille de ce meeting, les organisateurs disent craindre que la direction du parti ait instruit le fédéral de Tizi Ouzou, à l'effet de perturber la rencontre par le recours à des «baltaguias». Raison pour laquelle les cadres et militants du FFS mettent en garde «contre toute forme de provocation et portent l'entière responsabilité des éventuels débordements sur la direction actuelle». Les autorités locales ont été sollicitées pour l'octroi d'une autorisation pour la tenue de ce meeting, mais ses initiateurs ont averti qu'il se tiendra, quitte à le faire tenir en plein air où l'administration refuse d'accéder à leur demande. B.L.

APRÈS LEUR RENCONTRE AVEC OULD KABLIA

Le gardes communaux non satisfaits

PAR KAMEL HAMED

Des centaines, voire même des milliers de gardes communaux sont toujours rassemblés devant le siège de la délégation de la garde communale de Blida. Ceci est la preuve incontestable que leurs revendications n'ont pas été satisfaites. C'est dire que la rencontre d'avant-hier d'une délégation des gardes communaux avec le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, n'a pas permis de régler l'ensemble des problèmes soulevés par les éléments de ce corps et pour lesquels ils ont, après avoir tenu un rassemblement ouvert à Blida pendant plusieurs jours, organisé à partir de cette ville une marche sur Alger, lundi dernier. Une marche qui a tourné à l'affrontement avec les forces de l'ordre lorsque ces derniers ont bloqué la procession de milliers de gardes communaux à Birkhadem. «Nous sommes toujours rassemblés devant le siège de la délégation de la garde communale de Blida et nous avons installé une cellule de crise», nous dira, hier, Aliouat Lahlou, un des délégués nationaux et représentant de la wilaya de Bouira. A l'issue

des affrontements de lundi dernier, les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de dizaines de gardes communaux avant de les relâcher. Mais certains d'entre eux ont été poursuivis en justice. En effet, selon Lahlou, joint hier par téléphone, 36 éléments ont reçu des citations à comparaître devant le tribunal de Bir-Mourad-Rais et ce, pour le 24 juillet prochain. Selon Aliouat Lahlou, «nos 36 camarades sont poursuivis pour attroupement illégal sur la voie publique et usage de la violence contre les forces de l'ordre. Pour nous, cela est insensé, car ce sont les gardes communaux qui ont été brutalisés par les forces de l'ordre». De plus, selon notre interlocuteur, les pressions sur les gardes communaux dans les cantonnements se sont poursuivies d'où, selon lui, «les rassemblements de nos camarades devant les sièges des délégations de la garde communale dans plusieurs wilayas dont, entre autres, Batna, Medea, Sétif, Bordj Bou Arreridj et Ain Defla». Sur les résultats de la rencontre de lundi avec le ministre de l'Intérieur, Dahou Ould Kablia, Aliouat Lahlou a indiqué que lui et ses camarades «ne sont pas

du tout satisfaits, sinon on serait rentrés chez nous au lieu de décider de rester à Blida», ajoutant que «les autorités ont intérêt à régler le problème, sinon il y a un réel risque d'explosion». Lahlou ne mâche pas ses mots lorsque il déclare que «les autorités font dans la fuite en avant car ils veulent effacer tous les sacrifices consentis par les gardes communaux durant la décennie noire». En somme, pour notre interlocuteur, la rencontre avec Ould Kablia a été un échec puisque «le ministre n'a fait que des promesses». Lahlou déclare que les gardes

communaux resteront mobilisés jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. Des revendications qui portent sur le statut puisque les gardes communaux refusent d'être considérés comme des agents de bureau et donc classés à la catégorie 6 de la Fonction publique alors qu'ils disent avoir fait le travail d'un militaire durant les années de lutte contre le terrorisme. Aussi, ils veulent avoir les mêmes avantages que les militaires. Ceci sans oublier aussi l'épineuse question du montant de la pension de retraite ainsi que du problème de logement. KH

BÉNI AMRANE (BOUMERDÈS)

28 blessés dans le dérapage d'un bus

28 personnes ont été blessées dans un accident de circulation survenu, dans la nuit de mardi à mercredi, sur la RN 05 à hauteur de la commune de Béni Amrane à une trentaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources locales. L'accident s'est produit vers 1h du matin lorsqu'un bus de transport de voyageurs en provenance d'Alger pour rallier la villa d'Annaba, a dérapé de sa trajectoire au lieu-dit El Kalâa, dans la même localité. Tous les blessés ont été évacués à l'EPH de Thénia pour recevoir les soins nécessaires. Par ailleurs, selon un bilan de la Gendarmerie nationale, les accidents de la route ont tué, durant une semaine, près d'une centaine de personnes et blessé 1450 et il a été enregistré 731 accidents de circulation sur les routes à l'échelle nationale. T.O

LE PDG DE SONATRACH DÉTAILLE LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2012-2016

" Il faut d'autres segments pour financer l'économie nationale "

Le président directeur général de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, a abordé en détail, hier au cours d'une conférence de presse, le marché pétrolier international, les faits marquants de l'activité du groupe pétrolier au plan organisationnel et opérationnel, avant de conclure avec les perspectives de développement et de redéploiement à moyen terme de la compagnie nationale des hydrocarbures concernant la période 2012-2016.

PAR AMAR AOUIMER

Soulignant que Sonatrach a un rôle moteur et stratégique à jouer sur le plan énergétique national et international, le conférencier a précisé que « la conjoncture s'est caractérisée par une forte baisse du cours du baril de pétrole à partir d'avril 2012 après des niveaux élevés



atteints au cours du premier trimestre 2012 ». En effet, a-t-il affirmé, « après avoir atteint un pic de 125,45 dollars en mars dernier, le prix du baril du Brent s'est sensiblement replié, pour s'établir à 95 dollars en moyenne en juin ». En matière de transport par canalisation, Zerguine a déclaré que « près de 148 millions tonnes équivalent pétrole (TEP) ont été évacués vers le Nord en 2011 alors que dans le segment val, le volume de gaz naturel liquéfié, GNL, produit a atteint plus de 27,5 millions m3 GNL. Concernant les volumes GPL séparés au nord, ils ont atteint 7,7 millions tonnes.

Aussi, le volume de pétrole brut traité par les raffineries du nord s'est élevé à près de 21 millions tonnes » ; Enfin, l'unité Topping condensat de Skikda a atteint, en 2011, une production de 4,1 millions tonnes de condensat traité. Au sujet du volet de commercialisation, il a dit que « le volume total des hydrocarbures vendu en 2011 (non incluses les consommations des unités de Sonatrach), s'est élevé à près de 148 millions TEP avec un volume exporté d'environ 111 millions TEP ». Le chiffre d'affaires à l'exportation, selon Zerguine, « a atteint près de 72 milliards dollars en 2011 » en rappelant qu'il était de 56 milliards dollars en 2010 et seulement 44 milliards dollars en 2009. Les prix du Sahara Blend algérien ont atteint en 2011, en moyenne, 112,9 dollars contre 80,1 dollars en 2010 et 61,9 dollars en 2009, soit une hausse de 40 %. En avril 2011, le prix du Sahara Blend a enregistré son plus haut niveau depuis 2008 avec 126 dollars le baril. Quant à l'industrie du gaz naturel, affirmé le PDG de Sonatrach, « après avoir renoué avec une croissance rapide en

2010, a connu en fin 2011, une déprime sur les marchés en Europe et surtout en Amérique ». Pour ce qui est du marché GNL, il a connu une forte concurrence à travers la mise en production de nouvelles capacités au Qatar et en Australie dont les volumes sont destinés, principalement, au Japon, importateur de GNL, totalisant avec la Corée du Sud, 53 % de la capacité de gazéification mondiale actuelle. A propos du marché national, il a dit que « durant l'année 2011, Sonatrach a évolué dans un contexte national marqué par la poursuite de la croissance de la demande en hydrocarbures (+3% en 2011) particulièrement pour le gaz naturel et le gasoil. Au premier semestre 2012, la commercialisation s'est caractérisée par la production de plus de 57 millions TEP tandis que le chiffre d'affaires est de l'ordre de 37,7 milliards dollars. Le raffinage et la pétrochimie pour le développement à moyen terme, s'est soldée par 68,2 milliards dollars.

Mais, il y aura quatre nouvelles raffineries de plus dans le pays alors que 14 milliards dollars d'investissements sont consentis pour ce programme. La fiscalité pétrolière a rapporté, en juin 2012, 2230 milliards dollars. Il s'agit, selon Zerguine, « de consolider la position de leader de Sonatrach en commerce international de l'énergie. Aussi, en 2011, l'investissement a atteint 13 milliards dollars, alors que la recherche développement et l'exploration à l'étranger ont totalisé 350 millions dollars. « La production de pétrole et de gaz n'a pas diminué en Algérie, mais ce sont plutôt les exportations qui ont connu une baisse » a-t-il dit. « Il est impérieux de trouver d'autres segments pour le financement de l'économie nationale » a-t-il déclaré. Par ailleurs, pas moins de 310 millions dollars ont été investis en Amérique du sud par Sonatrach. A. A.

EVASION FISCALE AU PREMIER SEMESTRE 2012 À GHARDAÏA

Plus de 27 millions DA de chiffre d'affaire dissimulé

Un chiffre d'affaire estimé à 27,27 millions de dinars a été dissimulé durant le premier semestre de l'année en cours par les opérateurs économiques exerçant sur le territoire de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la direction du Commerce. Les agents de cette direction ont relevé durant leurs interventions un montant de plus de 27 millions de dinars non facturés et plus de 447.000 dinars de profit illicite engendré par la pratique de prix élevé et rétention du produit non déclaré, a-t-on précisé, ajoutant que ces pratiques prohibées visent essentiellement à se soustraire à l'imposition et à la fiscalité, selon l'APS.

Ce montant, a été décelé au terme de 3.454 interventions effectuées durant le semestre écoulé par les agents de la direction du Commerce dans le cadre du contrôle des différents processus de production, de com-

mercialisation, d'importation des produits mis en vente sur le marché locale, a-t-on expliqué. A l'issue de ces interventions, 535 infractions ont été constatées et 421 procès-verbaux établis dont 23 propositions de fermetures de locaux commerciaux dont la plupart ne répondent pas aux conditions de la pratique commerciale notamment défaut de registre de commerce, exercice de l'activité commerciale sans local et défaut de facturation et d'affichage ainsi que la vente de produits périmés ou non-conforme à l'utilisation, selon la même source.

En matière de contrôle de la qualité des produits commercialisés dans la région, quelque 103 prélèvements d'échantillons, aux fins d'analyses dans les laboratoires de contrôles de qualité de Ghardaïa pour les analyses microbiologiques à Ghardaïa et physico-chimiques à Ouargla, ont été effec-

tués durant la même période sur différents produits de large consommation. Plusieurs échantillons se sont avérés non conforme à la santé du consommateur ce qui a obligé les services du commerce à procéder à la saisie de plus de deux tonnes de ces produits alimentaires d'une valeur de plus de 407 milles dinars avant leurs destructions et incinérations, a-t-on relevé. Des contrôles métrologiques ont été également effectués durant le semestre écoulé et se poursuivront durant toute l'année pour lutter contre la spéculation. Un renforcement de contrôle des produits sensibles particulièrement les viandes, le lait et ses dérivés sera effectué avec les services vétérinaires pour éviter les intoxications alimentaires durant la période estivales et le mois sacré de ramadhan, a-t-on fait savoir.

R. E.

APRÈS LE SCANDALE DES MANIPULATIONS DES TAUX INTERBANCAIRES

Nouvelle tourmente financière

Le secteur bancaire mondial est entré dans une nouvelle phase de crise avec le scandale des manipulations des taux interbancaires Libor et Euribor, auxquelles se seraient livrés certains établissements financiers pour assurer leur survie financière durant la tourmente des subprimes. Affaire d'ampleur mondiale, la manipulation des taux interbancaires Libor (London Interbank Offered Rate) servant de référence à quelques 350.000 milliards de dollars de produits financiers, ainsi que l'Euribor (Euro interbank offered rate) a été le fait d'un panel de banques qui se prêtent entre elles. Les doigts accusateurs sont pointés sur les banques Barclays, HSBC, Citigroup, Royal Bank of Scotland ou encore UBS ce qui a donné lieu à l'ouverture d'une enquête pénale. L'objectif de cette démarche, selon la banque Barclays, étant principalement de masquer au début de la crise des crédits hypothécaires ses difficultés de financements qui auraient menacé sa solvabilité à un moment où le système bancaire mondial rampait après la faillite de Lehman Brothers. Le Libor ou encore l'Euribor corre-

spondent à des taux moyens communiqués quotidiennement sur la base desquels de grandes banques établies à Londres prêtent de l'argent à d'autres. Ils sont fixés une fois par jour par l'Association des banquiers britanniques (BBA) pour le Libor et la Fédération bancaire européenne (FBE) pour l'Euribor. Il existe un taux libor pour dix devises à savoir, le dollar américain, australien, canadien, néo-zélandais, la livre sterling, le yen, le franc suisse, la couronne danoise, suédoise et l'euro. Ainsi la valeur du Libor ne prend son sens que si toutes les banques sont très proches de cette moyenne. La crise de 2008 qui a fait exploser les écarts des banques a poussé les marchés à rechercher une alternative au Libor afin de mieux renvoyer le véritable coût de l'emprunt. En clair, quand l'économie mondiale se porte bien, les banques sont tentées de relever ces taux pour prêter plus cher et dégager de meilleurs rendements, par contre quand l'économie vacille, celles-ci sont moins solvables, hésitent à se prêter entre-elles et donc annoncent des taux Libor faibles pour lim-

iter les dégâts. Premier maillon accusé dans la chaîne des coupables, la banque Barclays a reconnu s'être livrée pendant quatre ans à des manipulations de ces taux visant à gonfler ses profits, limiter ses pertes puis préserver son image. Epinglée par la Commodity Futures Trading Commission (CFTC), un régulateur financier américain, Barclays a révélé mercredi dernier qu'elle allait payer l'équivalent de 290 millions de livres --soit environ 360 millions d'euros-- pour mettre fin aux enquêtes des régulateurs britannique et américain dans cette affaire. Le marché interbancaire avait déjà fait la une de l'actualité financière au moment de la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers, qui avait entraîné une paralysie des prêts entre banques pendant plusieurs mois. Le Libor et l'Euribor s'étaient envolés à des niveaux records, aucune banque ne faisant plus confiance à l'autre. Les banques centrales s'étaient alors substituées aux banques prêteuses, tandis que plusieurs Etats avaient accepté de garantir les emprunts de leurs banques afin de faciliter leur refinancement. R.E.

DANS UN MARCHÉ PRUDENT AVANT LES STOCKS AMÉRICAINS

Le pétrole regagne du terrain

Les prix du pétrole rebondissaient mercredi en cours d'échanges européens, aidés par des achats à bon compte après la chute de la veille causée par l'arrêt de la grève en Norvège, dans un marché tout de même prudent avant les chiffres des stocks pétroliers américains. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, échangé sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, valait 98,90 dollars, en hausse de 93 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 91 cents à 84,82 dollars.

Profitant d'achats à bon compte, les cours du baril se ressaisissaient un peu après avoir chuté la veille de plus de 2 dollars à New York et à Londres. Le gouvernement norvégien est intervenu dans la nuit de lundi à mardi pour mettre un terme à une grève entamée il y a deux semaines par 700 employés sur deux plateformes en mer du Nord et qui avait fortement perturbé la production d'hydrocarbures du pays, huitième exportateur mondial de brut.

Par ailleurs, alors que les tensions sur l'offre norvégienne disparaissent, l'attention va se tourner à nouveau vers l'Iran, observaient les analystes. Téhéran, soupçonné par les Occidentaux de développer un programme nucléaire militaire, est visé par un embargo de l'Union européenne (UE) sur le brut iranien, entièrement mis en place le 1er juillet, et qui limite très fortement les exportations d'or noir du pays.

KHENCHELA, CÉRÉALICULTURE

**Plus de 213.000
quintaux récoltés**

Une production de plus de 213.000 quintaux de céréales a été récoltée dans la région nord de Khenchela depuis le lancement de la campagne moissons-battages qui se déroule actuellement dans de "bonnes conditions", a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La campagne moissons-battages qui a ciblé une superficie de plus de 74.000 ha dans la wilaya a atteint actuellement un taux de 45% depuis son lancement à la mi-juin dernier, a précisé la même source. La Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), a jugé importantes les quantités de céréales récoltées, notamment l'orge, par rapport aux superficies emblavées, au titre de cette campagne, a affirmé la même source qui prévoit une production de plus de 800.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues. La récolte de céréales produites dans la région saharienne au sud de Khenchela, sur une superficie de 15.000 hectares, a atteint 400.000 quintaux, à la faveur de la campagne moissons-battage lancée début juin dernier, a-t-on signalé de même source.

EL TARF, PLAGE

**76 baigneurs sauvés
in-extremis**

Soixante seize baigneurs se trouvant en danger réel de mort par noyade sur les plages ont été secourus, le week-end dernier, par la Protection civile de la wilaya d'El-Tarf, a-t-on appris dimanche auprès de ces services.

Parmi les 76 personnes secourues sur les 15 plages autorisées à la baignade, 19 ont bénéficié des premiers soins sur place tandis que neuf autres ont été acheminées vers les structures de santé les plus proches des sites d'intervention. Les services de la Protection civile ont indiqué, dans ce contexte, que 104 interventions ont été enregistrées durant cette même période sur les différentes plages de cette région côtière qui a accueilli plus de 310.000 estivants, venus des quatre coins du pays.

Concernant les feux de forêts, la Protection civile a fait état de six foyers d'incendie ayant détruit, durant la même période, 19 hectares de blé, 250 bottes de foin, 09 hectares d'herbes sèches et 500 mètres carrés de bois d'eucalyptus. Ces incendies se sont déclarés à Bouhadjar, Ben M'Hidi et Besbes, a précisé la même source, en ajoutant que 30 hectares de blé ont été sauvés grâce à la célérité et l'intervention rapide des sapeurs pompiers.

OUARGLA

**Nouvelles structures
pour la prochaine
rentrée scolaire**

Le secteur de l'Education de la wilaya de Ouargla sera renforcé à la nouvelle saison scolaire 2012-2013 par de nouvelles structures pédagogiques devant contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation, a indiqué, dimanche, le directeur du secteur. Trois lycées, un nombre similaire de collèges et deux écoles primaires à Touggourt et Aïn El-Beïda seront ouverts dès la nouvelle rentrée scolaire, a précisé M. Omar Bayoud, lors d'une cérémonie de remise de distinctions aux lauréats des examens scolaires des trois paliers.

La prochaine rentrée scolaire sera également marquée par la réception de plusieurs salles de cours susceptibles d'atténuer le sureffectif dans les structures des cycles moyens et secondaires. Le directeur de l'Education a indiqué que le secteur de Ouargla a enregistré depuis l'indépendance un essor "remarquable" en termes de structures et le nombre de scolarisés. Cette cérémonie à laquelle ont assisté les autorités locales, les parents d'élèves, a donné lieu à la remise de prix d'encouragement au profit des lauréats des différents cycles scolaires.

APS

TISSEMSILT

Recul de l'analphabétisme

Plus de 400 apprenants, dont 312 femmes, ont obtenu, à l'issue de l'année scolaire 2011-2012, un diplôme après avoir suivi les cours d'alphabétisation assurés dans la wilaya de Tissemsilt par l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon le directeur de l'antenne, ces adultes ont obtenu un diplôme correspondant au niveau de la cinquième année du primaire, leur ouvrant droit à fréquenter un établissement de formation professionnelle.

Les efforts particuliers déployés dans ce domaine ont permis un net recul du phénomène de l'analphabétisme estimé actuellement à 23% de la population adulte contre 45% en 1998, a ajouté le même responsable, rapporte l'APS.

Les classes d'alphabétisation dans la wilaya de Tissemsilt ont accueilli, au cours de l'année scolaire qui vient de s'achever, plus de 2.000 personnes, dont 800 de sexe masculin.

Ce sont les zones rurales qui enregistrent la plus forte affluence des élèves. Ils sont au nombre de 1.458 fréquentant des classes rurales contre 566 inscrits dans les zones urbaines.



La direction de l'antenne a initié un programme d'actions et de sensibilisation de la population pour l'encourager à suivre les cours d'alphabétisation. La Radio régionale, les Scouts musulmans algériens (SMA) et l'association Ouarsenis pour la promotion des femmes ont été mis à contribution pour réussir ce programme.

Parallèlement, il a été programmé cinq sessions de formation pour 118 encadreurs contractuels dans les communes de Bordj

Bounaâma, Khemisti, Lardjam, Tissemsilt et Theniet El-Had, supervisées par des cadres de la Direction de wilaya de l'éducation, afin d'améliorer le niveau de ces formateurs.

L'antenne de l'office a bénéficié, durant l'année scolaire 2011-2012 de 378 postes, dont 118 contractuels et 260 au titre du dispositif d'assistance à l'insertion professionnelle. 179 classes sont opérationnelles dans la wilaya de Tissemsilt.

B. M.

KHENCHELA, SITE NATUREL DE HAMMAM ESSALIHINE

**Projet d'aménagement
d'une forêt récréative**

Un terrain de quatre hectares du site naturel de la station thermale

de Hammam Essalihine de la ville de Khenchela vient d'être choisi pour abriter un projet d'aménagement d'une forêt récréative, a-t-on appris lundi

auprès de la direction de l'Environnement.

Selon l'étude technique, le projet comprendra un parc d'attractions, des espaces pour familles, un jardin botanique, des volières, une piscine, des allées en pleine nature et des

espaces d'athlétisme et de jeu de boules.

D'un coût de 15 millions de dinars, le projet est inscrit au titre de l'exercice 2012, affirme le directeur de l'Environnement, M. Chaouki Guellil, qui assure que ce futur

espace de tourisme naturel viendra consolider la vocation touristique thermale du site de Hammam Essalihine qui attire déjà des curistes de toutes les régions voisines.

La partie du projet concernant l'aménagement d'un parc d'attractions baptisé Toyour El-Djanna (oiseaux du Paradis) sera "prochainement" mise en chantier, tandis que les autres structures prévues feront ultérieurement l'objet d'appel d'offre, a-t-il précisé.

Outre la promotion du tourisme environnemental de proximité, le projet s'inscrit dans le cadre de l'encouragement de l'investissement et la création de nouveaux emplois.

En dépit de la faiblesse des aménagements actuels, le site montagneux très boisé de Hammam Essalihine devient, notamment durant le printemps et l'été, un espace d'évasion pour des centaines d'habitants de la ville de Khenchela et des localités voisines.

APS

AÏN-TÉMOUCHENT, TRANSPORT URBAIN

Mise en service de 20 autobus

Un quota de 20 autobus renforcera prochainement le transport urbain et suburbain d'Aïn Témouchent, a-t-on appris auprès de la Direction de la nouvelle entreprise publique de transport. Cet apport "conséquent", a-t-on précisé, contribuera au redéploiement de l'entreprise au niveau du chef-lieu de wilaya où les besoins en transport commencent à être satisfaits tant par les opérateurs privés que publics. Depuis l'entrée en service de l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Aïn Témouchent (ETUAT), le 10 avril écoulé, avec dix autobus, le secteur du transport urbain et suburbain a enregistré une amélioration indéniable, à la grande satisfaction des usagers, confrontés auparavant aux difficultés du déplacement à Aïn-Témouchent. Au cours de sa phase de démarrage, cette entreprise publique couvrait les communes

du chef-lieu de wilaya, de Sidi Ben Adda et Chaâbet El-L'ham, soit au total cinq lignes. Elle devra répondre aux besoins des citoyens en assurant des lignes non couvertes actuellement par le transport urbain et surtout vers le centre universitaire d'Aïn-Témouchent. Par ailleurs, plusieurs actions sont à signaler au profit du secteur des transports, notamment les liaisons locales, renforcées par la mise en circulation de plus de 182 véhicules supplémentaires de voyageurs, représentant plus de 13.613 places. Selon la Direction des transports, seules 775 licences de transport par taxis sont exploitées sur les 1.471 attribuées. Le parc taxi est concentré surtout au niveau des grandes agglomérations comme Aïn Témouchent (359 licences exploitées), Béni Saf (171) et Hammam Bouhadjar (52).

APS

BÉJAÏA, PROTECTION DU LITTORAL

Des villageois tirent la sonnette d'alarme

Des représentants d'une quinzaine de villages relevant de Béjaïa ont organisé, lundi, un sit-in devant le siège de la wilaya pour exiger une "intervention rapide pour protéger les terres s'y trouvant et les soustraire au bradage ouvert qu'elles subissent", rapporte l'APS.

PAR BOUZIANE MEHDI

La région, obéissant dans sa majeure partie au statut de terres Arch et intégrée dans le portefeuille foncier du Parc national de Gouraya (PNG), fait l'objet, depuis plusieurs mois, d'un "dépeçage en règle", selon un membre de l'Association de réunification des villages d'Ath Amar Ouali, initiatrice de ce mouvement, qui a voulu garder l'anonymat.

"Tout l'espace appelé Tazeboudjt a été livré à un furieux morcellement et cédé illégalement en lot de terrains constructibles au risque de voir surgir, le long de la côte, un vrai bidonville", a-t-il précisé.

Selon lui, "des particuliers, regroupés au sein d'une association culturelle, se sont arrogés le droit d'attribuer des terrains à certains et d'en exclure d'autres, mettant à mal la cohésion générale".

Il a expliqué que la tenue de ce rassemblement est motivée par le souci de "tirer la sonnette d'alarme, avant que les choses



ne dérapent", en rappelant dans ce contexte qu'une ferme d'élevage de chevaux et de bovins a été "entièrement incendiée récemment sous prétexte que son gérant n'est pas du douar".

Le sit-in a perduré toute la matinée, provoquant la fermeture à la circulation automobile des environs immédiats du siège de la wilaya et des embouteillages en chaînes dans la plupart des quartiers de la

ville. Déjà congestionnée en temps normal, Béjaïa ploie littéralement, en cette période estivale, sous l'effet du trafic automobile décuplé par l'arrivée de flux massifs de vacanciers.

Les manifestants ont quitté les lieux dans le calme, après avoir été reçus par le secrétaire général de la wilaya à qui ils ont fait part de leurs préoccupations.

B. M.

LAGHOUAT, RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2012-2013

5.000 places pédagogiques prévues

Cinq mille nouvelles places pédagogiques ont été prévues à l'université Ammar-Tlidji de Laghouat pour accueillir les nouveaux bacheliers à la faveur de la saison universitaire 2012-2013, a-t-on appris auprès du rectorat. Ce nombre retenu parmi les 7.000 places pédagogiques disponibles devra permettre l'accueil des nouveaux inscrits dans de "bonnes conditions", a indiqué le recteur, M. Djamel Benbartal. Le secteur de

l'Enseignement supérieur de la wilaya compte mettre en exploitation 4.000 places pédagogiques, soit 1.000 places destinées à l'Ecole supérieure de formation des enseignants (ESE), 2.000 places retenues pour le pôle universitaire (1) et 1.000 autres places à pourvoir pour le nouveau centre universitaire d'Aflou, a précisé le même responsable. Le centre universitaire d'Aflou devra accueillir, cette saison, les nouveaux inscrits en sciences

sociales et humaines, en sciences économiques et en sciences de la gestion et le commerce, en droits et sciences politiques et en lettres et langues étrangères, a ajouté M. Benbartal. S'agissant des œuvres universitaires, le centre universitaire d'Aflou sera consolidé par une résidence universitaire d'une capacité de 500 lits, qui renforcera, une fois réceptionnée, la capacité d'hébergement estimée à 4.000 lits (réceptionnés l'année

dernière), dont 3.000 lits à la cité El-Wiaam, a indiqué le même responsable. Le secteur de l'Enseignement supérieur s'est vu accorder un programme de réalisation de 16 laboratoires de recherche, qui seront implantés au niveau du nouveau pôle universitaire de Laghouat, d'une capacité de 10.000 places pédagogiques, d'une unité de recherche en plantes médicinales et d'une base technologique, dont les travaux seront lancés incessamment. La wilaya de Laghouat a bénéficié également d'un projet de réalisation d'un centre national de recherches en sciences islamiques et civilisation, premier du genre au niveau national, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 70%, a rappelé le recteur de l'université. Le nouveau système du LMD (Licence-Master-Doctorat) a pratiquement ciblé, depuis sa mise en œuvre en 2006 à l'université de Laghouat, 60% des filières enseignées et 90% des filières techniques et scientifiques, a indiqué le même responsable.

SALON NATIONAL DE LA PHILATÉLIE D'AÏN TOUTA (BATNA)

26 wilayas présentes à la manifestation

La première édition du Salon national de philatélie, numismatique et cartophilie s'est ouverte lundi à la salle omnisports de la ville d'Aïn Touta (35 km au sud de la ville de Batna) avec la participation de 26 philatélistes issus de 26 wilayas du pays. Organisé par l'association culturelle Balkisse de cartophilie dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance, le salon, d'une durée de trois jours, expose plusieurs pièces rares, dont le premier timbre publié par l'Algérie indépendante connu parmi les collectionneurs par l'appella-

tion "1+9" et qui représente le drapeau national avec pour toile de fond le continent africain. Pour le philatéliste de Constantine Salim Hamza, ce timbre rare a été édité en seulement 12.000 exemplaires et présente une symbolique toute particulière au regard de l'année de sa sortie. L'initiative qui a attiré de nombreux visiteurs vise à faire connaître au public la richesse de ses activités de collection et créer un espace de rencontre entre les collectionneurs nationaux, indique le vice-président de l'association organisatrice.

APS

APS

N'GAOUS

32 printemps pour la fête de l'abricot

La ville de N'gaous (100 km au sud-ouest de Batna) a accueilli lundi la 32ème édition de sa traditionnelle fête de l'abricot avec la présence en force des producteurs et une récolte à profusion.

Une exposition des diverses variétés de ce fruit, de ses dérivés et de multiples produits agricoles de la région (légumes, miel et huile d'olive) a été organisée à l'occasion au centre commercial de la ville en présence des autorités locales et des responsables de l'agriculture.

Selon les explications données sur place par le directeur des services agricoles (DSA), la wilaya a enregistré cette année une récolte record de plus de 550.000 quintaux contre 490.000 quintaux la saison passée avec une meilleure qualité pour le fruit de cette année.

Le DSA a affirmé s'attendre à ce que la production dépasse les 600.000 quintaux au terme de cette campagne qui n'est pas encore terminée dans les régions montagneuses à récolte tardive (représentant environ 20%) de Menaâ, T'kout et Ghassira. L'abricotier est cultivé à Batna par 1.500 producteurs sur 4.400 hectares, soit 25% du total de la superficie consacrée à l'arboriculture fruitière.

Elle est concentrée surtout à Sofiane, N'gaous, Ras Layoune et Ouled Si Slimane.

Une unité de transformation de l'abricot a été inaugurée à l'occasion à Ouled Si Slimane. Elle fait partie de sept unités programmées dans la wilaya. L'unité fonctionne avec une capacité de transformation du fruit en nectar de 20 à 25 quintaux par jour devant passer à 50 quintaux/jour d'ici la prochaine année, selon les explications fournies sur place.

Une antenne de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) a été inaugurée en marge de la fête à N'gaous dans une démarche de rapprochement des services de l'assurance des producteurs.

MILA, INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

Le seuil de 6.000 inscrits franchi

Le centre universitaire de Mila, ouvert depuis seulement quatre années, devrait dépasser le seuil de 6.000 inscrits pour la prochaine rentrée 2012-2013, a affirmé lundi son directeur M. Ali Boukaroura.

La direction du centre universitaire annonce pour l'année prochaine l'ouverture de deux nouveaux masters (lettres arabes et biologie appliquée) pour en compter, désormais, sept, a indiqué son responsable, signalant l'octroi, à cet établissement de l'Enseignement supérieur, de 50 postes budgétaires pour le recrutement d'enseignants dont le nombre passera ainsi à 220.

Lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2011-2012, le wali de Mila, M. Abderahmane Kadid, avait annoncé la réception "prochaine" de projets, en l'occurrence de 4.000 places pédagogiques et de résidences de 2000 lits. Une bibliothèque centrale a été dernièrement inaugurée au niveau de ce centre universitaire, parallèlement à la pose de la première pierre du nouveau siège pour la réalisation d'un rectorat et l'inscription de 60 logements pour le corps enseignant.

Les préinscriptions des 6.877 bacheliers de la wilaya de Mila ont débuté lundi dans le centre universitaire et se poursuivront jusqu'au 13 du mois courant.

Elles seront suivies par une période de confirmation des inscriptions et d'une suivante étape de recours s'élevant jusqu'à la fin du mois de juillet.

APS

ETATS-UNIS, RAPPROCHEMENT
AVEC LA BIRMANIE

Le premier ambassadeur US à Naypyidaw

Le premier ambassadeur américain en Birmanie depuis 22 ans était attendu mercredi dans la capitale Naypyidaw, concrétisation du rapprochement entre les deux pays après plus d'un an de profondes réformes politiques, a annoncé l'ambassade américaine. Derek Mitchell, spécialiste réputé de l'Asie, doit prendre ses fonctions alors que le nouveau régime dit "civil", au pouvoir depuis mars 2011, a multiplié les réformes et permis l'élection comme députée de la chef de file de l'opposition, Aung San Suu Kyi. Le diplomate devait atterrir à Rangoun et s'envoler "immédiatement" pour Naypyidaw pour présenter ses lettres de créances au président Thein Sein, a indiqué l'ambassade américaine à Rangoun. La chef de la diplomatie américaine Hillary Clinton avait indiqué en janvier qu'elle remplirait la promesse faite fin 2011, lors d'une visite historique en Birmanie, de répondre à "chaque action (des autorités birmanes) par une action" de même niveau. Le régime birman venait alors de libérer des prisonniers politiques de premier plan, une amnistie réclamée par l'Occident comme preuve de la sincérité du processus politique. Les sanctions américaines contre la Birmanie n'ont été pour l'instant qu'allégées et leur levée sera compliquée d'un point de vue légal et législatif. Mais les relations bilatérales n'ont plus rien à voir avec l'époque où Naypyidaw était aux mains de la junte du généralissime Than Shwe. Deux ministres américains iront mi-juillet évoquer "la promotion d'un engagement (américain) en matière économique et commerciale", selon le département d'Etat.

ROUMANIE

La suspension du président Basescu entérinée

La Cour constitutionnelle de Roumanie a entériné lundi le vote du Parlement sur la suspension du chef de l'Etat Traian Basescu et nommé le leader de la majorité de centre gauche Crin Antonescu président intérimaire, ouvrant la voie à la tenue d'un référendum le 29 juillet. "La Cour constate que la procédure de suspension de ses fonctions du président de Roumanie Traian Basescu a été respectée (...) et que la fonction de président intérimaire sera assurée par Crin Antonescu", indique la Cour dans son arrêt, publié après 8 heures de délibérations. "La Roumanie est un Etat de droit, le Parlement et le gouvernement ont respecté les règles démocratiques," a déclaré le Premier ministre Victor Ponta aussitôt après l'annonce de la Cour alors que les critiques internationales et d'ONG en Roumanie s'étaient multipliées ces derniers jours. Cette destitution doit encore être validée par un référendum le 29 juillet et si elle est validée par le peuple roumain, une élection présidentielle anticipée sera organisée dans un délai de 90 jours.

PHILIPPINES

5 personnes tuées et 10 blessées dans des violences

Au moins cinq personnes ont été tuées et dix blessées mercredi matin dans une embuscade tendue par le groupe terroriste Abu Sayyaf, qui sévit dans le sud des Philippines, a-t-on annoncé de source policière. Les victimes, qui se rendaient vers une plantation de caoutchouc à bord d'un camion, sont tombés dans une embuscade aux environs de 06h00 heure locale dans le village de Sapah Bulak, a indiqué la police. "Les victimes étaient toutes des récolteurs de caoutchouc de la coopérative locale, et les dix assaillants, lourdement armés, étaient des membres du groupe Abu Sayyaf", a affirmé le colonel Ramon Yuyog, commandant de la force opérationnelle du Basilan.

APS

EGYPTE, ELLE CONTESTE LA CONSTITUTIONNALITÉ DE LA DÉCISION PRÉSIDENTIELLE

La Haute Cour suspend la convocation du Parlement

Le bras de fer entre l'armée et les Frères musulmans a connu une nouvelle péripétie mardi en Egypte alors que la Haute Cour constitutionnelle a décidé de suspendre le décret du président Mohamed Morsi, qui ordonne au Parlement de siéger de nouveau.

« **L**a Cour a décidé de suspendre la décision du président de convoquer le Parlement », a déclaré le juge Maher el Beheiry, chef de la Haute Cour.

La Haute Cour constitutionnelle a invalidé le 14 juin dernier un tiers des sièges de l'Assemblée du peuple, la Chambre basse du Parlement, jugeant la loi électorale contraire à la Constitution.

Ce jugement a conduit les généraux du Conseil suprême des forces armées (CSFA), au pouvoir depuis la chute du président Hosni Moubarak en 2011, à dissoudre le Parlement deux jours plus tard.

Le nouveau président égyptien était cependant revenu sur ce jugement en ordonnant dimanche par décret au Parlement de se réunir à nouveau jusqu'à ce qu'une nouvelle assemblée soit élue.

Deux jours après la décision du président Mohamed Morsi d'annuler la dissolution de l'Assemblée du peuple, cette dernière s'est réunie pour la première fois, mardi 10 juillet. Le geste du président, issu des rangs des Frères musulmans, a été considéré comme un défi lancé à l'armée et à la Haute Cour constitutionnelle, qui avait dissout la Chambre basse du



Parlement. "Je vous invite à vous réunir conformément au décret publié par le président. Nous respectons toujours le pouvoir judiciaire et nous confirmons que ce dont nous allons parler aujourd'hui n'est que le mécanisme d'application des décisions de justice", a expliqué le président de l'Assemblée, Saad Al-Katatni.

Les députés des Frères musulmans et des fondamentalistes salafistes, qui dominent l'Assemblée, étaient présents, mais les élus d'autres partis, notamment libéraux, ont boycotté la session, certains qualifiant le décret de M. Morsi de "coup d'Etat constitutionnel". La Haute Cour constitutionnelle a réagi lundi à ce décret en déclarant que ses jugements s'imposaient à toutes les institutions de l'Etat. Réunie d'urgence, elle avait précisé qu'elle

n'était pas habilitée à revenir sur le décret du chef de l'Etat, mais qu'elle examinerait mardi les recours contestant la constitutionnalité de la décision présidentielle.

L'un des porte-parole des Frères musulmans, Mahmoud Ghozlan, a estimé que cette décision était liée à l'armée. "Cela fait partie d'une guerre des pouvoirs entre le conseil militaire et le président qui représente le peuple, et au cours de laquelle le conseil militaire se sert de la loi et de la justice pour imposer sa volonté", rapporte Reuters.

La décision de suspendre la convocation du Parlement intervient alors que l'Assemblée du peuple, la Chambre basse du Parlement égyptien, s'est réunie mardi matin.

R. I.

ELLE VEUT ÉTABLIR LES CIRCONSTANCES EXACTES DE LA MORT DE SON MARI

La veuve de Yasser Arafat va porter plainte en France



La veuve de Yasser Arafat va porter plainte à Paris après des informations de presse selon lesquelles l'ancien président de l'Autorité palestinienne, mort en 2004 en France, aurait été empoisonné au polonium, une substance radioactive, a annoncé mardi le cabinet d'avocats qu'elle a

saisi. "Madame Arafat espère que les autorités saisies pourront établir les circonstances exactes de la mort de son mari et rechercher la vérité, afin que la justice soit rendue", écrit le cabinet de Me Pierre-Olivier

mois, est à l'étude. Elle pourrait viser des faits d'assassinat ou d'empoisonnement, rapporte l'agence Reuters. L'Autorité palestinienne a donné son feu vert la semaine dernière à l'exhumation à Ramallah du corps de Yasser Arafat mais aucune date n'a encore été fixée. Pour examiner les restes d'"Abou

Ammar", l'Autorité palestinienne a décidé de prendre contact avec l'Institut de radio-physique de Lausanne (Suisse) qui a découvert une quantité anormale de polonium sur les effets personnels de l'ancien chef de l'OLP remis par sa veuve. Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a chargé le docteur jordanien Abdallah al Bachir d'inviter les experts suisses à Ramallah pour qu'ils y mènent leurs examens. Yasser Arafat est décédé à l'hôpital militaire de Percy, en région parisienne, le 11 novembre 2004. Dans plusieurs déclarations, Souha Arafat a dit croire à la thèse d'un meurtre, soulignant qu'Israël et les Etats-Unis voyaient à l'époque en son mari un obstacle à la paix au Proche-Orient.

R. I./Agence



SÉLECTION DE POLOGNE
**Waldemar
Fornalik**
nommé
sélectionneur
national

JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES



L'Algérie envoie 39 athlètes seulement



ITALIE

Accord final entre l'AC Milan et le Torino pour le transfert de Mesbah

JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES

L'Algérie envoie 39 athlètes seulement

La délégation algérienne devant participer aux Jeux Olympiques de Londres 2012, prévus du 27 juillet au 12 août, est composée cette fois-ci de 39 athlètes, dont douze de l'équipe nationale de volley-ball dames.

PAR MOURAD SALHI

Le nombre des participants algériens est en recul par rapport aux derniers Jeux olympique de Pékin 2008, où l'Algérie avait participé avec 61 athlètes. Avec huit pugilistes, la boxe algérienne prend la tête des disciplines suivie par l'athlétisme. Parlant de l'athlétisme, le département de Badreddine Belhedjoudja, qui tablait sur un plus grand nombre de participants, n'a pas pu atteindre son objectif. Lors du championnat d'Algérie "Open" d'athlétisme organisés les 6, 7 et 8 juillet à d'Alger, aucun athlète n'avait réussi les minima olympique. En justifiant cet échec, le premier responsable de l'athlétisme algérien expliquera que les objectifs sont revus à la baisse. « Avec seulement 6 athlètes et les défec-

tions de Zahra Bouras et Larbi Bouraada (suspendus pour dopage, ndr), la participation algérienne sera affaiblie sur les plans quantitatifs et qualitatifs. Nos chances de remporter des médailles olympiques à Londres ont sensiblement baissé », a indiqué M. Belhedjoudja. Lors des Jeux olympiques 2008 de Pékin, l'Algérie était représentée par 14 athlètes en athlétisme dont 4 dames et n'avait récolté aucune médaille. La dernière médaille d'or de l'Algérie, rappelés-le, a été remportée par Bénida Nouria Merah dans l'épreuve du 1.500 m il y a douze ans de cela.

En tout, douze disciplines seront au rendez-vous de Londres : boxe, athlétisme, judo, taekwondo, aviron, haltérophilie, luttés associés, cyclisme, volley-ball, natation, tir sportif et escrime. La seule discipline qui donne actuellement de l'espoir est la boxe. En effet, la sélection algérienne de la boxe emmenée par l'entraîneur Azzedine Agoun sera présente avec huit pugilistes. Fliissi Mohamed (49 kg), Brahimi Samir (52 kg), Ouadahi Mohamed Amine (57 kg), Chadi Abdelkader (60 kg), Abbadî Lyès (69 kg), Rahou Abdelmalek (75 kg), Bouloudinat Chouaïb (91 kg), Benchebla Abdelhafid (81 kg). En fait, ces huit boxeurs avec leur potentiel auront certainement leur mot à dire à Londres. L'Algérie, signalement, est le triple champion d'Afrique et le pays qui participe avec le plus grand nombre de boxeurs à ces joutes planétaires après bien évidemment le Kazakhstan représenté par neuf athlètes. En athlétisme, l'Algérie participera avec six athlètes, mais ses chances de remporter une médaille d'or restent très minimes en vu de la participation des athlètes de haut niveau. Avec la défection de Bouraada et Bouras, l'athlétisme, qui avait l'habitude d'offrir au moins une médaille, aura la lourde tâche à Londres. Pour le judo, l'Algérie sera présente cette fois-ci avec deux athlètes seulement, à savoir Soraya Haddad (-52 kg) et Sonia Asselah (+78 kg). La médaillée de bronze des Jeux olympique de Pékin, Soraya Haddad reste, en tout cas, la mieux placée pour arracher une place sur le podium. Pour la discipline de taekwondo qui est devenue olympique cette année, l'Algérie ira à Londres avec un seul athlète à savoir le champion d'Afrique Lyamine



Mokdad (54 kg). Cela ne va pas être une simple sinécure pour lui, car les athlètes mondiaux de haut niveau seront au rendez-vous de la capitale britannique. L'Algérie sera, par ailleurs, présente aux jeux Olympique de Londres en escrime, haltérophilie, lutte, cyclisme, natation et tir sportif ; ça va être très difficile avec la présence des nations plus huppées. En sport collectif, la délégation algérienne se déplacera uniquement avec l'équipe nationale de volley-ball dames. Les Algériennes, qui ont arraché leur qualification, à Blida, dans une double confrontation face aux redoutables Kenyans, n'auront pas la tâche facile, puisqu'elles auront en face les ténors de cette discipline. Pour plus d'explication, le président du Comité algérien olympique animera ce matin une conférence de presse en présence des présidents des fédérations concernées par ces jeux Olympiques de Londres.

M. S.

Athlètes et équipes qualifiés aux JO-2012 :

Boxe (8) : Fliissi Mohamed (49 kg), Brahimi Samir (52 kg), Ouadahi Mohamed Amine (57 kg), Chadi

Abdelkader (60 kg), Abbadî Lyès (69 kg), Rahou Abdelmalek (75 kg), Bouloudinat Chouaïb (91 kg), Benchebla Abdelhafid (81 kg)

Athlétisme (6) : Fillali Tayeb (marathon), Ait Salem Souad (marathon) Mohamed Khaled Belabes (3000m steeple), Tewfik Mekhloufi (800m), Aboud Rabah (5000m) et Issam Nima (Triple saut)

Luttés associées (3) : Benaïssa Tarek Aziz (55 kg), Serrir Mohamed (66 kg), Louafi Mohamed Ryad (84 kg)

Judo (2) : Soraya Haddad (-52 kg), Asselah Sonia (+78)

Escrime (2) : Moutoussami Lea, Khelfaoui Anissa

Taekwondo (1) : Mokdad Lyamine (54 kg)

Aviron (1) : Rouba Amina (spécialité Skiff)

Haltérophilie (1) : Bidani Walid (105 kg)

Cyclisme (1) : Lagab Azzedine

TIR SPORTIF (1) : Ziad Fateh (Wild card)

Natation (1) : Kebab Nabil (Wild card)

Volley-ball : équipe nationale dames (12 athlètes).

530 athlètes représenteront les USA

Les Etats-Unis se rendront aux jeux Olympiques (27 juillet-12 août) avec une délégation de 530 athlètes dont, pour la première fois, plus de femmes que d'hommes, a annoncé le Comité olympique américain (USOC). Mardi, 269 femmes et 261 hommes seraient du voyage pour représenter les Etats-Unis dans les 25 des 26 sports du programme olympique (seule exception : le handball), a-t-il indiqué. Un peu plus de la moitié des sélectionnés, 228 exactement, ont déjà une expérience olympique et sept d'entre eux participeront même à leurs cinquièmes jeux Olympiques : Amy Acuff (athlétisme) Phillip Dutton et Karen O'Connor (équitation/concours complet), Khatuna

Lorig (tir à l'arc), Emil Milev et Kim Rhode (tir) et Danielle Scott-Arruda (volley-ball). Karen O'Connor, 54 ans, sera l'athlète US la plus âgée alors que la nageuse Katie Ledecky, 15 ans, sera la plus jeune. Parmi les Américains qui seront présents à Londres, 76 ont déjà été sacrés champions olympiques, soit près de 15% de la délégation. Michael Phelps deviendra l'athlète le plus médaillé de l'histoire des jeux Olympiques s'il remporte trois médailles (sur sept épreuves) en Grande-Bretagne. Le nageur de Baltimore dépassera alors la gymnaste soviétique Larisa Latynina, qui détient 18 médailles olympiques.

APS

MONDIAUX-2012 D'ATHLÉTISME (JUNIORS)

L'Algérien Addouche termine 20° de la finale du 10.000 m

L'Algérien Youcef Addouche a terminé à la 20e place de la finale de l'épreuve du 10.000 m des Mondiaux-2012 d'athlétisme juniors qui s'est déroulée mardi soir à Barcelone (Espagne), pour le compte de la première journée de la compétition, avec un chrono de 31 min 45 sec 29/100. L'autre Algérien engagé dans cette finale, à savoir Mouloud Madoui, a abandonné, tout comme l'Espagnol Artur Bossy et le Soudanais Abdelmunaim Yahya Adam. La médaille d'or est revenue à l'Ethiopien Yigrem Demelash avec un chrono de 28 min 16sec 7/100 (sa meilleure performance), devant le Kényan Philemon Kipchillis Cheboi qui a remporté l'argent en 28 min 23 sec 98/100 (meilleure performance) et l'autre Kényan, Geoffrey Kipkorir Kirui, 3e et médaillé de bronze avec un temps de 28min 30sec 47/100. De son côté, l'Algérien Mohamed Belbachir a renoncé à prendre part aux séries qualificatives de l'épreuve du 400 m (il était engagé dans la 3e série). Cette première journée des 14es championnats du Monde d'athlétisme juniors a été un échec pour les Algériens qui ont réalisé des résultats décevants avec les éliminations également de Legseir Mandhar sur 1.500 m et Soukhal Hadjer sur 3.000 m steeple. L'Algérie prend part à la 14e édition des Mondiaux d'athlétisme juniors avec 11 athlètes dont trois filles, sur environ 1.850 participants issus de 186 fédérations membres de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF).

BEACH-VOLLEY : 1er TOURNOI INTERNATIONAL Une grande réussite

Dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de la fête de l'indépendance, l'esplanade de la Grande-Poste (Alger-Centre) a été durant deux jours en diurne et en nocturne le théâtre du 1er tournoi international de beach-volley messieurs organisé par la ligue d'Alger de volley-ball sous le patronage du président de l'assemblée populaire en partenariat avec la DJSL Alger et la fédération algérienne de volleyball. Cette manifestation a rassemblé douze (12) paires de l'élite des volleyeurs algériens et une équipe tunisienne. Belhadj Salah et Naceur Mohamed Ararat dans une bonne ambiance familiale. La finale animée par la double sélection algérienne Nadjib Dif-Badreddine Boutefouchet et le duo tunisienne Belhadj Salah et Naceur Mohamed Ararat est revenue aux visiteurs sur le score 2 sets à 1 (23/25 ; 10/21 ; 15/12) dans une empoignée qui a tenu toutes ses promesses à souligner le courage du joueur algérien qui continue le match malgré la blessure au niveau du cheville droite au 2e set.

Ouverture du 8e grand prix du sport féminin à Aïn-Témouchent

Le 8e grand prix du sport féminin a débuté, mardi à la plage de Terga (12 km d'Aïn Témouchent) avec la participation de représentantes de 12 wilayas dans la catégorie des seniors. Les participantes, venues de Sidi Bel Abbas, Alger, Oran, Mostaganem, Bejaia, Tiaret et Mascara, ont participé à un défilé d'ouverture en présence d'un public nombreux, composé, entre autres, d'estivants. Une première épreuve disputée, en matinée, celle de la course des 3.000 m, a été remportée par la jeune Boughazi Houria de la wilaya de Bouira. Organisée, conjointement, par l'association nationale du développement du sport féminin (ANDSF) et la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Aïn Témouchent, cette manifestation poursuivra jusqu'au 12 de ce mois. Elle comporte des épreuves de Beach Soccer, de Beach volley, de natation et d'athlétisme. Prévue initialement à Skikda, selon la présidente de l'ANDSF, cette édition a été déplacée à Aïn Témouchent. Elle a précisé que les objectifs de cette compétition portent sur le développement de la pratique sportive féminine, la sensibilisation de la gent féminine sur l'importance de cette pratique et l'établissement de liens fraternels et cordiaux entre les sportives des différentes régions du pays.

ITALIE

Accord final entre l'AC Milan et le Torino pour le transfert de Mesbah

L'AC Milan et le Torino ont conclu un accord final pour le transfert du défenseur algérien Djamel Mesbah vers le club turinois, nouveau promu en première division italienne de football (série A), a annoncé mardi la chaîne de télévision Sky Sport 24.

L'administrateur délégué de Milan, Adriano Galliani et le président du "Toro", Urbano Cairo, se sont rencontrés mardi matin au siège des "Rossoneri" à Via Turati et ont conclu positivement les négociations, selon la chaîne italienne. Galliani et Cairo ont convenu que l'international algérien de 27 ans sera en co-propriété entre les deux clubs du Nord de l'Italie et



tout sera formalisé en fin de journée de mardi, a indiqué Sky Sport 24. Les dirigeants du Torino ont voulu accélérer les négociations après l'entrée en course de l'Olympique de Marseille qui a affiché un intérêt pour enrôler Mesbah.

Selon la presse italienne, le "Toro", sept fois champion d'Italie et équipe la plus populaire de Turin, devrait déboursier 1,7 million d'euros pour conclure cette opération. Arrivé à Milan pour quatre ans lors du dernier mercato hivernal en pro-

venance de Lecce, relégué en Serie B, l'international algérien a eu des débuts jugés "encourageants" avant d'enregistrer une baisse de régime et de n'être que rarement utilisé au cours des derniers mois de la compétition.

COUPE ARABE U-17 (2e JOURNÉE)

L'Algérie, battue par le Maroc (2-0), éliminée du tournoi

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U-17) a été éliminée de la coupe arabe de la catégorie qui se déroule en Tunisie, après sa défaite face à son homologue marocaine (2-0), mardi soir à Sousse lors de la 2e journée du groupe C.

Il s'agit de la seconde défaite de suite pour les Algériens après celle concédée face aux Yéménites, lors de la première journée, sur le score de 3 à 0. Les "Verts" bouclent ainsi la

compétition à la dernière place du groupe C avec 0 point, derrière le Yémen (6 points) et le Maroc (3 points).

Quatre équipes ont arraché leur qualification pour les demi-finales à l'issue du premier tour, à savoir la Tunisie (1er du groupe A), l'Irak (1er du groupe B), le Yémen (1er du groupe C) et la Mauritanie qui a terminé en tant que meilleur deuxième des trois groupes de cette compétition avec 4 points.

Les demi-finales de la coupe arabe des U-17 auront lieu le vendredi 13 juillet, alors que la finale se déroulera le dimanche 15 juillet.

AC AJACCIO

Medjani et Mostefa reprennent les entraînements



Les internationaux algériens de l'AC Ajaccio Carl Medjani et Mehdi Mostefa, qui ont bénéficié d'une semaine de vacances supplémentaire, du fait de leur sélection en équipe nationale, ont retrouvé les terrains d'entraînement, a indiqué le club français de Ligue 1. Les internationaux algériens, qui avaient pris part en juin dernier aux matches des Verts en qualifications du Mondial-2014 et de la CAN-2013, ont effectué un footing pour se remettre dans le bain. L'AC Ajaccio a programmé cinq matches amicaux dont le premier contre le SC Bastia le jeudi 12 juillet.

LIGUE1

la JSM Béjaïa négocie le transfert de Saïd Mehamha



avec la JSM Béjaïa", affirme, pour sa part, le site spécialisé "Maxifoot". Selon la presse algérienne, c'est l'entraîneur français du club béjaoui, Alain Michel qui souhaite voir Mehamha (21 ans) porter le maillot vert et rouge de la JSMB la saison prochaine.

L'Olympique de Lyon (1er Div française) de football serait en négociations avec la JSM Béjaïa (Ligue1 algérienne) pour un éventuel transfert du milieu de terrain franco-algérien Saïd Mehamha, rapporte mardi le quotidien "Lyon Capitale". "Le joueur issu du centre de formation de l'OL qui a effectué des essais non concluants à Lens puis à Lausanne, serait en partance pour la JSMB", selon le journal français. Alors que certains joueurs du centre de formation de l'Olympique Lyonnais évoluent ensuite avec l'équipe professionnelle, Mehamha, semble "ne pas avoir cette chance et les Lyonnais discuteront son transfert

CLUB AFRICAÏN

Zouhaier Dhaouadi signe à Evian-Thonon-Gaillard

L'international tunisien du Club Africain Zouhaier Dhaouadi, s'est engagé pour trois ans en faveur d'Evian-Thonon-Gaillard, a annoncé mardi le club savoyard de ligue 1 française de football. Agé de 24 ans, le milieu offensif tunisien Zouhaier Dhaouadi évoluait depuis 2006 au club Africain de Tunis. Dhaouadi rejoindra l'équipe en stage dès mercredi et participera à sa première séance d'entraînement jeudi matin. Il retrouvera à Evian son compatriote Saber Khelifa. La présentation officielle du joueur se déroulera jeudi prochain, précise le site officiel du club.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE

Gadi et M'Bow vers un prêt

L'Olympique de Marseille aurait décidé de prêter plusieurs jeunes dont Chris Gadi, Billel Omrani et Daouda M'Bow.

Pas de cure de jouvence à l'OM. Le club présidé par Vincent Labrune ne retient pas outre mesure ses jeunes joueurs. Ainsi, La Provence nous apprend ce mercredi que plusieurs dossiers sont en cours. Chris Gadi, suivi par Châteauroux, semble également plaire à Istres qui désirerait se le faire prêter. Même chose pour Daouda M'Bow qui a des touches en Ligue 2 mais aussi en Suisse où Lausanne a fait part de son intérêt. De son côté, Billel Omrani ne suscite pas autant de convoitises que Najib Ammari. Le grand espoir de la formation olympienne, qui vient de signer son premier contrat professionnel avec l'OM, ne quittera pas le club cet été. Elie Baup et José Anigo ont envie de le voir à l'œuvre en Ligue 1.

PSG

60 millions pour Silva et Ibrahimovic ?

Alors que le président milanais, Adriano Galliani, avait annoncé quelques jours plus tôt que Zlatan Ibrahimovic et Thiago Silva n'étaient pas à vendre, il semblerait que la situation soit plus compliquée que prévu pour l'AC Milan. Faisant face aux assauts répétés de Manchester City et du Paris Saint-Germain, les Rossoneri pourraient céder leurs deux cadres dans le cas d'une offre conséquente. Et selon la Gazzetta Dello Sport, le club de la capitale serait en passe de proposer une somme de 60 millions d'euros pour enrôler les deux joueurs, qui évolueraient alors sous la direction de l'entraîneur italien Carlo Ancelotti.

TOTTENHAM

Adebayor devrait rester

Prêté toute la saison dernière à Tottenham par Manchester City, Emmanuel Adebayor devrait poursuivre sa carrière chez les Spurs cette saison. Selon plusieurs médias locaux, Tottenham et Manchester City seraient tout proche d'un accord pour le transfert de l'attaquant togolais, Emmanuel Adebayor, pour un montant compris entre 7 et 8 millions d'euros. Ce transfert libérerait une place dans l'effectif des Citizens qui pourraient ensuite enchaîner sur le dossier Van Persie. Selon toute vraisemblance, l'international togolais a dû accepter de revoir son salaire à la baisse pour que son transfert définitif vers les Spurs, soit rendu possible.

SÉLECTION DE POLOGNE

Waldemar Fornalik nommé sélectionneur national

La Fédération polonaise de football (PZPN) a annoncé, mardi, la nomination de l'entraîneur de Ruch Chorzow (1e division polonaise) Waldemar Fornalik au poste de sélectionneur de l'équipe nationale du pays. Fornalik (49 ans) succède ainsi à Franciszek Smuda, qui a jeté l'éponge après l'élimination en phase de groupes de l'Euro-2012 conjointement organisé par la Pologne et l'Ukraine.



ce en septembre", a déclaré le président de la PZPN, l'ancien international Grzegorz Lato. Fornalik, dont le contrat courra au moins jusqu'à la fin des qualifications pour la Coupe du monde, commencera par conduire la sélection face à l'Estonie en amical, le 15 août prochain. La Pologne

entame ses qualifications pour le Mondial-2014 le 7 septembre contre le Monténégro, avant de rencontrer quatre jours plus tard la Moldavie, et l'Angleterre le 16 octobre. "Je ne ferai pas de révolution. Il faudra s'appuyer sur la large sélection actuelle, mais la porte restera ouverte à d'autres joueurs", a déclaré Fornalik quelques heures après sa nomination. Ancien défenseur, Fornalik a joué pendant toute sa carrière de joueur (1982-1994) à Ruch Chorzow (sud). Après avoir fait ses débuts comme entraîneur assistant dans une série de clubs polonais, dont Ruch Chorzow, il a pris les commandes d'un club pour la première fois en 2001 chez son ancien grand rival local, Gornik Zabrze. En 2005, il a remplacé Smuda à Odra Wodzislaw, avant de passer par Polonia Varsovie, Belchatow puis Widzew Lodz. Il est devenu en avril 2009 entraîneur de Ruch Chorzow, alors finaliste de la Coupe de Pologne, tout comme en 2012. Cette année, son club a terminé deuxième du championnat polonais.

La PZPN a pris cette décision à moins de deux mois des qualifications pour le Mondial 2014 au Brésil. "Nous savions que le temps presse et que la bataille pour la Coupe du monde commen-

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

Le Real Madrid entame la défense de son titre face au FC Valence



Le Real Madrid entame la défense de son titre de champion d'Espagne face au FC Valence de l'Algérien Sofiane Feghouli le 18 ou 19 août prochain au stade Santiago Bernabeu de Madrid, selon le calendrier de la saison 2012-2013 publié

mardi par la Fédération espagnole de football. Son rival catalan, le FC Barcelone débutera, de son côté, la nouvelle saison devant la Real Sociedad au Camp Nou. Le premier Classico: Barca-Real de la saison est prévu au stade Camp Nou de Barcelone le 7 d'octobre 2012, alors que la manche retour aura lieu à Madrid le 3 mars 2013. Le Real Madrid a été sacré champion d'Espagne (2011-2012) avec 100 points (nouveau record).

Programme de la première journée :

Athletic Bilbao - Betis
FC Seville - Getafe
Real Saragosse - Valladolid
Real Madrid - FC Valence
Levante - Atletico Madrid
FC Barcelone - Real Sociedad
Celta Vigo - Malaga
Real Maillorque -Espagnol Barcelone
Rayo Valecano - Granada
Deportivo la Corogne - Ossasuna.

FIFA

Plusieurs points à l'ordre du jour du Comité exécutif le 17 juillet

Plusieurs points seront à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Comité Exécutif de la FIFA, qui aura lieu le 17 juillet prochain au siège de la Fédération internationale de football (FIFA). Les principaux points abordés seront l'adoption du Code d'Ethique et la nomination des Présidents des deux chambres de la Commission d'Ethique, conformément à la décision prise par le 62ème Congrès. Une conférence de presse suivra cette réunion du Comité Exécutif, elle se tiendra au siège de l'instance dirigeante du football mondial à Zurich, le 17 juillet à 13h00. Le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua est membre du Comité exécutif de la Fifa.

EMIRATS ARABES UNIS

Maradona limogé par le club de Dubaï Al-Wasl

La légende du football argentin Diego Maradona a été limogé de son poste d'entraîneur d'Al-Wasl, après une saison sans trophée, a annoncé le club de Dubaï mardi dans un communiqué. "Après une réunion du conseil d'administration du club d'Al-Wasl tenue mardi (...) il a été décidé de mettre fin au contrat de Diego Maradona et de son encadrement technique", a indiqué le club. Maradona, 51 ans, avait pourtant été confirmé dans ses fonctions le 19 juin dernier par le nouveau président du club, Mohammed Ben Fahd. Il paye une saison blanche pour le club, seulement 8e lors de la saison 2011-2012 et éliminé en quarts de finale des deux coupes nationales. Arrivé en juin 2011, il lui restait un an de contrat. Le champion du monde 1986 avait menacé de quitter Al-Wasl à moins de pouvoir recruter de nouveaux joueurs.

BOUTONS, DÉMANGEAISONS...

Et si c'était une allergie au soleil ?

Après des mois de grisaille, vous en aviez presque oublié la couleur ! Doigts de pieds en éventail sur la plage, vous dites bonjour aux vacances et anticipez avec bonheur le teint hâlé que vous allez bientôt arborer. Le tableau serait idyllique sans ces petits boutons qui se mettent à coloniser votre décolleté.

Is s'accompagnent de démangeaisons ? L'allergie au soleil, ou lucite estivale, peut avoir frappé. Précision importante : il n'existe non pas une mais bien des allergies au soleil. Ou en tout cas, des éruptions de boutons après exposition au soleil – le terme d'allergie n'est pas tout à fait exact, mais il est le plus souvent utilisé. Chacune de ces éruptions solaires se manifeste de manière différente.

Qu'est-ce que la lucite estivale bénigne ? Quels en sont les signes ?

La lucite estivale est la plus fréquente des allergies solaires Mesdames, vous êtes les victimes de prédilection de cette allergie. La lucite estivale bénigne est, en effet, favorisée par les œstrogènes.

Elle se présente sous forme de petits boutons rouges appelés "papules". Leur terrain préféré : votre décolleté, vos avant-bras, vos épaules... Toutes ces zones qui se retrouvent exposées au soleil, après de longs mois passés à l'abri des ses rayons. Bonne nouvelle : votre visage est épargné.

Ces boutons disséminés sur la peau s'accompagnent de démangeaisons intenses. Ils apparaissent entre 12 et 48 heures après une exposition solaire prolongée.

Sans traitement, vous devrez endurer l'éruption pendant environ deux semaines. Elle récidivera à chaque exposition mais s'atténuera progressivement... Jusqu'à l'été prochain !

La lucite estivale bénigne revient en effet chaque année, toujours aux mêmes endroits.

Qu'est-ce que la lucite polymorphe ? Quels en sont les signes ?

Trois éléments la distinguent de la lucite estivale bénigne :

Sa forme : comme son nom l'indique, la lucite polymorphe peut prendre différents aspects : larges plaques rouges assez épaisses, boutons, petites cloques...

Son territoire de prédilection : toutes les zones exposées au soleil seront touchées, y compris votre visage ou votre cou, par exemple.

Son évolution : non seulement vous la retrouverez d'année en année, mais elle aura en outre tendance à s'aggraver.

Qu'est-ce que l'urticaire solaire ? Quels en sont les signes ? Il suffit ici d'une courte exposition au soleil (une quinzaine de minutes) avant que l'éruption ne survienne.

Votre peau se couvre alors de plaques rouges surélevées. Ces renflements semblables à des piqûres d'ortie vous démangent.



Et il y a encore aussi d'autres allergies au soleil :

Lucite estivale bénigne, lucite polymorphe, urticaire solaire : ces trois allergies au soleil sont dites "idiopathiques" : on n'en connaît pas la cause.

Il existe aussi des éruptions solaires liées à des facteurs que l'on peut identifier.

Ce qui déclenche le problème dans ces cas-là : votre exposition au soleil conjuguée :

soit à un produit que vous appliquez sur votre peau (crème, parfum, pommades, etc.), soit à une substance que vous ingérez (médicaments...).

Ces éruptions solaires se manifestent par des lésions comparables à celles causées par l'eczéma : plaques rouges, micro-vésicules (petites cloques)...

Comment prévenir et traiter les allergies solaires ?

Boutons, plaques ou cloques, il existe des médicaments qui permettent de soulager les démangeaisons et de diminuer l'intensité de l'éruption. Le principal traitement de l'allergie solaire reste néanmoins la prévention. Évitez au maximum le soleil et protégez votre peau en la couvrant (vêtements, chapeau...) et en l'enduisant de crème solaire protectrice.

In santé de A à Z

Etes-vous à risque de cancer de la peau ?

Les facteurs de risque du mélanome, le cancer de la peau le plus redoutable, sont de mieux en mieux connus. Identifiez vos propres facteurs et évaluez vos risques de cancer de la peau.

Enfin, parlez-en à votre médecin ou dermatologue afin de mettre en place un programme personnalisé de dépistage.

N'oubliez pas que de nombreux facteurs vont jusqu'à doubler le risque de mélanome...

Le mélanome se développe plus couramment chez les personnes à teint clair qui ne brunissent pas facilement et particulièrement si elles ont de fréquents coups de soleil.

Si c'est votre cas, consultez régulièrement un dermatologue pour un suivi, seule solution pour un dépistage précoce de tumeur cutanée, alors aisément guérissable.

Mélanome et cancer de la peau : 6 facteurs de risque additionnels

Chacun de ces facteurs de risque agit de façon indépendante et est susceptible de multiplier par deux le risque de mélanome.

Mais attention, les risques sont cumulables et se potentialisent. Ainsi, le fait de présenter deux de ces facteurs de risques multiplie par dix le risque et par vingt si l'on en présente trois.

Antécédents de brûlures solaires de stade 2 (avec cloques) à l'adolescence.

- Chevelure blonde ou rousse.

- Nombreuses taches de rousseur en haut du dos, témoignant d'une exposition importante au soleil.

- Antécédents familiaux de mélanome.

-Kératose actinique ou solaire (antécédent ou actuel) : lésions précancéreuses sur les zones exposées au soleil (taches arrondies, rouges ou brunâtres, douloureuses, avec une peau épaissie qui desquame).

- Travail au grand air en été pendant l'adolescence pendant trois ans ou plus.

En conclusion, le fait de présenter un ou plusieurs de ces facteurs additionnels justifie une auto-inspection très régulière de sa peau ou des visites programmées chez le dermatologue.

Et bien entendu, la prévention repose sur la limitation des expositions intempestives au soleil et sur le fait d'éviter les coups de soleil, particulièrement durant l'enfance et l'adolescence.

Santé de A à Z

Boire du thé limite les caries

Noir, vert, fumé ou semi-fermenté, le thé est connu depuis 4.000 ans.

Le thé est la boisson la plus consommée dans le monde et ses vertus médicinales sont nombreuses.

Le thé aide, notamment, à prévenir les caries, une propriété jusque-là attribuée au thé vert, qui s'étend à la version fermentée, le thé noir. Les caries dentaires représentent toujours un véritable problème qui peut survenir à tout âge, et ce, malgré les soins médicaux de plus en plus performants. La première cause est une mauvaise alimentation, bien trop riche en sucre. Vient ensuite une hygiène dentaire souvent négligée. Par manque de temps ou par légèreté, le brossage soigneux des dents est rarement réalisé trois fois par jour, soit après chaque repas. Or ces deux phénomènes contribuent à la prolifération des bactéries cariogènes, à partir du sucre et des autres aliments. Ces bactéries forment la plaque



dentaire et génèrent des acides qui attaquent l'émail des dents.

Le thé aussi peut contribuer à prévenir la carie dentaire

S'il faut bien sûr, inlassablement, promouvoir l'hygiène dentaire (brossages et visites régulières chez le dentiste), le thé peut également apporter une aide.

En effet, celui-ci présente la propriété d'enrayer la formation de la plaque dentaire en empêchant les bactéries de produire des acides.

Le thé peut donc contrer le mécanisme des caries dentaires.

Jusqu'à présent, cet atout était attribué uniquement au thé vert.

Selon une nouvelle étude, le thé noir posséderait également cette propriété anticarie dentaire.

Rappelons que le thé vert est obtenu par simple séchage des feuilles, tandis que pour le thé noir, elles subissent une fer-

mentation, laquelle modifie la composition.

Thé et fluor...

En effet, le thé noir contient aussi du fluor, bien connu pour prévenir les caries.

Et enfin, en éliminant les bactéries buccales, il contribue à prévenir la mauvaise haleine. De tels arguments devraient conforter les amateurs de thé à en consommer régulièrement, et peut-être, inciter les autres à modifier leurs habitudes, voire leurs préférences en ce qui concerne les boissons.

Dans tous les cas, on peut recommander de boire du thé et de ne pas le sucrer ou avec parcimonie. Bien souvent, le fait de sucrer son thé est une habitude que l'on peut modifier en diminuant progressivement la quantité de sucre ajouté. Et rien n'empêche d'utiliser des édulcorants.



ACCUSÉ levez-vous !



OUTRAGE À AGENT DE L'ORDRE

Un jeune fougueux et dangereusement inconscient

Le jeune homme devait avoir à peine 20 ans. Juché sur une moto qu'il avait lancée à très grande vitesse, il donnait l'air de vouloir atteindre une vitesse ultime à l'issue de laquelle il pourrait s'envoler dans les airs. Mais le sifflet d'un agent de police arrêta net son projet d'envol.

PAR KAMEL AZIOUALI

Le policier, d'un signe autoritaire de son index droit lui fit comprendre qu'il était sommé de s'arrêter. Finalement, il s'arrêta une dizaine de mètres plus loin de l'endroit où avait émané l'ordre que le jeune fou du volant avait dû imaginer castrateur. Après le salut réglementaire en vigueur, le policier demanda au jeune homme :

- Tu sais pourquoi je t'ai demandé de t'arrêter ?

- Non.

- Vraiment ?

- Tu es là, tu as un sifflet et tu prends du plaisir à l'utiliser.

L'agent de police qui avait déjà eu affaire à des automobilistes excentriques, sourit. Mais celui-là en plus, il lui semblait sympathique malgré son côté rebelle et farfelu.

- Je t'ai demandé de t'arrêter parce que tu as commis deux infractions graves. Deux infractions qui mettent en danger ta vie et celle d'autrui.

- Ah ! Bon ? Je ne vois pas quelles sont ces infractions dangereuses.

Le policier se dit qu'il se devait d'avoir un rôle didactique et pédagogique face à ce genre de jeunes usagers de la route qui ont l'air d'avoir plus d'argent de poche que de



matière grise.

- D'accord, je vais t'éclairer. D'abord, tu roulais à une très grande vitesse alors que tu es dans une agglomération. On ne roule pas à cette vitesse-là dans une ville...

- Mais ce n'est qu'une moto ; ce n'est pas une voiture...

- Même si nous conduisons un vélo, nous devons rouler lentement en ville. Le moindre accident peut s'avérer dramatique. Imagine que tu heurtes quelqu'un ?

- Là, tu dis n'importe quoi, khouya. Je ne roulais pas vite. Vous, les policiers, vous êtes conçus pour voir l'excès de vitesse partout. Je ne roulais pas vite...

- Tu ne roulais pas vite, mais très vite...

- Allah yahdik, Si mohamed... Tu t'attends tellement à voir les gens rouler trop vite que tu crois les voir partout.

- Bon, d'accord, supposons que tu ne roulais pas très vite. Et le port du casque ?

- Le casque ? J'ai un casque. Il est là, accroché derrière moi.

- Je l'ai vu. Le casque est conçu pour être accroché à la tête pas sur le porte-bagage de la moto. Et c'est là ta deuxième infraction.

- Ma deuxième infraction ? Mais tu es fou ? Je ne suis un danger pour personne que je porte ou que je ne porte pas de casque sur la tête !

- Tu es un danger pour toi-même. Et mon travail consiste à veiller sur la sécurité des citoyens dont tu fais partie. Si je te laisse rouler sans casque et qu'il t'arrive quelque chose je me sentirai responsable...

- Mais je ne t'ai jamais rien demandé, moi ! je ne t'ai jamais demandé de veiller sur moi ! Qui es-tu pour me surveiller, pour me donner des ordres, pour m'embêter à ce point ?

- Du calme, du calme...jeune homme...parce que maintenant je crois que je vais t'embêter sérieusement. Commence d'abord par me donner les papiers de la moto.

- Pourquoi te donnerai-je les papiers de ma moto ? Même mon père ne me les a jamais réclamés...

- Donne-moi les papiers de la moto, sinon tu auras de sérieux problèmes, crois-moi.

- D'accord, les voici, espèce de

Tout en donnant les papiers de sa moto qui étaient du reste en règle, le jeune homme proféra des mots grossiers.

Le policier calmement vérifia les papiers du jeune homme et puis les fourra dans sa poche.

- J'étais prêt à te laisser partir et à te pardonner ton excès de vitesse... mais ton comportement m'incite à conclure qu'il te faut une bonne leçon. Je ne sais pas si on

te l'a jamais dit mais quand on commet un outrage contre un fonctionnaire de l'Etat dans l'exercice de ses fonctions, c'est comme si on avait attaqué l'Etat...

- C'est du khorti tout ça...

- C'est ton droit de penser ainsi. Maintenant je vais rédiger une contravention que tu dois payer pour récupérer les papiers de la moto. Ensuite, on te présentera au Procureur de la République...

A ce moment-là, le jeune homme se fit suppliant et obséquieux.

- Oh ! pardonne-moi, je ne savais pas ce que je faisais... j'étais vite parce que je voulais me rendre à l'hôpital Mustapha où se trouve ma grand-mère cancéreuse dont l'état de santé s'est subitement détérioré...

- Allez, suis-moi avec ta moto. Le commissariat est tout près d'ici... Tu sais où il se trouve ?

- S'il te plaît, khouya... pardonne-moi...

- A ce stade, c'est le représentant de l'Etat qui peut te pardonner s'il le juge opportun.

Il y a quelques jours, le jeune homme a été jugé au tribunal de Bir Mourad Raïs pour outrage à agent de l'ordre dans l'exercice de ses fonctions. Le procureur a requis contre lui deux ans de prison ferme ainsi que 5.000 DA d'amende.

Au cours de la discussion, le président avait dit au jeune homme :

« Si j'ai bien compris, un agent de police a fait de son mieux pour te donner des conseils utiles pour ta vie et celle des autres et en guise de remerciements, tu l'as insulté et insulté l'Etat qu'il représente. »

Le jeune homme s'est mis à regarder autour de lui avec des yeux dilatés par la stupeur. Comme si ce n'était qu'à ce moment là qu'il prenait conscience de son mauvais comportement.

K. A.

PYROMANIE

Il incendie le domicile de ses beaux-parents

(2° partie et fin)

Résumé : Après avoir vécu presque trente ans chez ses beaux-parents, à Birtouta (à Alger), Tayeb, âgé de 59 ans, veut retourner chez lui à Biskra. Sa femme n'est pas d'accord.

PAR KAMEL AZIOUALI

Tayeb se dit qu'il valait mieux attendre que sa femme soit de meilleure humeur pour lui parler de nouveau de son désir de retourner dans son bled où il pourrait renouer avec la vie tranquille de son enfance et son adolescence. Mais quel que soit le moment où il abordait avec elle la question, celle-ci se montrait toujours intraitable, inflexible.

Pourtant, ce ne sont pas les arguments qui avaient manqué au brave Tayeb. Il attendit encore quelques mois et à la fin de l'année 2011, il lui en parla derechef.

- Ici à Alger, le temps passe très vite, ya m'ra ; les

gens vivent à grande vitesse... ce n'est pas bon pour toi et moi. Alors qu'à Biskra, l'endroit où j'ai commencé à construire une maison est très calme. Chaque jour à l'air d'être une année tellement tout défile au ralenti... Et puis nous serons chez nous. Au rez de chaussée, j'ai prévu trois magasins pour chacun de nos trois fils et à mesure que chacun d'eux se mariera, il construira sa maison. Ce n'est pas l'espace qui manquera.

- Tu crois que tes fils qui sont nés à Alger voudront retourner dans ton douar ? Est-ce que tu leur en as parlé ?

- Je ne leur ai rien dit pour le moment mais je sais qu'ils nous suivront. Tout dépend de toi. Ils t'ont toujours écouté, toi...

- Et moi, je leur dirai qu'il n'y a pas de vie en dehors d'Alger.

- C'est ton dernier mot ?

- C'est et ce sera toujours mon dernier mot.

Tayeb réfléchit longuement et se dit que le seul

moyen qui pourrait inciter sa femme de le suivre serait l'inexistence de la demeure de ses parents. Alors, il décida de la... détruire par le feu.

Il attendit que ses trois fils soient sortis de la maison, se procura deux bidons de 20 litres pleins d'essence qu'il déversa dans chaque étage et craqua une allumette. L'incendie fut spectaculaire mais l'intervention rapide des voisins et des pompiers permit d'éviter le drame : l'épouse de Tayeb, son vieux père et ses belles-sœurs et ses neveux n'avaient dû la vie qu'à une chance hors du commun.

Tayeb a été jugé il y a une semaine à la cour d'Alger. Il a écopé de 20 ans de prison pour tentative d'homicides avec préméditation.

Pauvre Tayeb. Il voulait une vie paisible et il l'a obtenue, non pas sous les palmiers de Biskra mais derrière les barreaux de Serkadji.

K. A.

NESSMA DÉVOILE SON PROGRAMME DE RAMADHAN 2012

Une grille chatoyante

Le directeur général de Nessma TV, Nabil Karoui, a animé mercredi passé à Alger, une conférence de presse pour dévoiler la grille ramadhane de la « chaîne du grand Maghreb ». D'emblée, le conférencier dira qu'« il y a toujours eu une fusion entre Nessma et l'Algérie », ajoutant que sur le plan de l'audience « la chaîne est plus algérienne que tunisienne ». La nouveauté de cette année sera « Les guignols du Maghreb ».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Cette émission satirique inspirée des « Guignols de l'info » de Canal+ est adaptée au Maghreb, d'après le DG de Nessma la nouvelle version produite par sa chaîne s'est faite « après entente avec Canal+ ». Pour les textes il y aura trois ateliers d'écriture, en Tunisie, au Maroc et en Algérie », ajoutant par la même occasion que cette émission « ne sera pas faite pour massacrer les gens, mais une émission satirique de marionnettes représentant de manière caricaturale et humoristique des personnalités du monde politique et des médias ».

Ainsi, les téléspectateurs découvriront des marionnettes burlesques et loufoques qui égayeront les soirées ramadanesques à travers une parodie de l'actualité, pleine d'humour et de fantaisie.

A partir de plusieurs bandes annonces diffusées dans la presse algérienne, Nabil Karaoui a présenté le programme concocté par sa chaîne qui semble au premier regard diversifié qui réunit sitcoms humoristiques, feuilletons drama sociétal, feuilletons religieux, émissions culinaires et autre satiriques.

Par ailleurs, Nabil Karaoui a indiqué que sa chaîne a produit 90 épisodes pour le mois de Ramadhan à l'instar de deux sitcoms une tunisienne intitulée *Dar Louzir* et une autre, algérienne, intitulée *Zayen Saadek*. Au programme aussi deux feuil-



letons à savoir *Pour les beaux yeux de Catherine* et *Omar Ibn Khattab qui sera diffusé simultanément sur vingt chaînes de télévisions*.

Le feuilleton *Omar Ibn Khatab* qui sera diffusé en même temps à travers plusieurs autres chaînes arabes, notamment la télévision algérienne, sera également diffusé sur la chaîne Nessma. Ce feuilleton

historique et religieux que la vie d'Omar Ibn El-Khatib est une épopée de 31 épisodes, dont le scénario a été écrit par le jordanien Walid Sief et réalisé par le Syrien Hatem Ali, qui avait signé, il y a quelques années, la biographie du dernier roi d'Égypte : le roi Farouk.

Quant aux sitcoms, un genre prisé par les téléspectateurs durant le mois de

Ramadhan, tel que cela annoncé auparavant, *Dar el Wazir* (la maison du ministre) sera celle sans aucun doute qui marquera la grille de Nessma.

D'autant plus que l'histoire se déroule après la révolution et où le protagoniste de ce sitcom raconte le désarroi de ce ministre qui ne sait pas que deviendra son avenir.

K. H

MUSIQUE DIWAN

Un genre qui se popularise et gagne le Nord algérien

Enraciné dans la culture du Sud-Ouest algérien, le diwan ou le gnawi, de nouveau mis à l'honneur à l'occasion du 5^e festival culturel international de musique diwan (8-14 juillet à Alger), s'est imposé en une décennie sur la scène musicale du nord de l'Algérie et s'attire les faveurs d'un public de connaisseurs, jeunes pour la plupart et de plus en plus exigeants.

Au départ, musique des esclaves déportés de certains pays d'Afrique subsaharienne (Soudan, Mali, Guinée,...) vers le Maroc, le diwan est un style mystique basé sur des chants incantatoires accompagnés d'un jeu instrumental au gumbri, tambour et karkabou.

Comme le précisent plusieurs adeptes de ce style, le diwan n'est que la partie émergée d'une culture ancestrale appelée "Tagnaouit" et centrée sur un Maâlle (maître), et la Hadra, appelée aussi Lila ou Diwan, une forme de rituel mystique profond.

Transmis oralement, les textes de ces chants rituels parfois composés dans les dialectes des pays du Sahel, n'ont jamais été transcrits ni même traduits, alors même que les cérémonies du diwan sont soumises à des règles très strictes que les Maâlmine (maîtres) transmettent à leurs disciples (Guendouz), sur des générations depuis des siècles.

C'est ainsi que le diwan a réussi à survivre près de cinq siècles durant, traversant, sans grands dommages, la période coloniale.

Après l'indépendance, le diwan a conservé ses pratiques mystiques et le caractère intime et restreint, quasi ésotérique, de ses cérémonies organisées dans le sud-ouest et quelques autres régions d'Algérie où vivent de petites confréries d'inspiration soufie.

Vers la fin des années 1990, il sort de l'ombre, grâce à "Gaâda Diwan Bechar" et à la fusion de diwan, reggae, et rai du groupe "Gnawa diffusion", crée en France au milieu des années 1990, qui le propulse sur la scène musicale algérienne.

Dans un style ancré dans le terroir poétique pour l'un, plus festif et engagé pour l'autre, les deux formations ont réussi à "retoucher" cette musique mystique pour la rendre accessible à un large public de profanes, de plus en plus demandeur de ce genre.

Selon Tayeb Laoufi, membre fondateur du groupe "Gaâda Diwan Bechar", le public était "prédisposé" car il avait "soif de culture". "Le matraquage des musiques venues du Moyen-Orient et d'Occident", dit-il, a relégué le patrimoine musical maghrébin au rang de sous-culture et de simple folklore. "Quelques groupes se sont attelés à changer le regard sur nos cultures musi-

cales et la jeunesse algérienne a suivi, découvrant, du coup, qu'elle pouvait, aussi, s'éclater avec des musiques du terroir", se félicite le musicien.

L'amalgame fait par le public entre le diwan et le reste des styles musicaux du grand sud, est lui aussi un facteur qui a beaucoup facilité la propagation du diwan. Ce métissage s'est avéré positif, se réjouit Tayeb Laoufi qui estime que l'intérêt porté par le public à la "vaste étendue culturelle (de l'Algérie) ne peut être que bénéfique". Néanmoins, un travail subtil s'imposait pour donner à cette musique une dimension festive capable d'emporter l'adhésion du public, grâce à des arrangements musicaux propres aux deux groupes, à l'introduction d'instruments qui "parlent à la jeunesse" et au pari sur la fusion, un travail de pure forme concernant cette dernière, comme l'explique Tayeb Laoufi. Au début, beaucoup d'observateurs assimilaient la fulgurante ascension du diwan à un simple phénomène de mode, mais les deux groupes précurseurs de ce style sont la preuve de leur longévité et l'engouement grandissant du public pour leurs spectacles, rappelle-t-il.

Par ailleurs le diwan, comme tout élément constitutif d'une identité culturelle, représente, au yeux de Tayeb Laoufi, un "accélérateur de la communication entre les différentes régions" d'Algérie.

"L'on ne peut s'entendre qu'après s'être mis d'accord sur un récit culturel. Et le partage du diwan nous permet d'élargir le substrat culturel que partagent les Algériens de différentes régions pour pouvoir communiquer et échanger", affirme le musicien.

De fait, le succès du diwan a révélé une dimension mystique de la réappropriation du patrimoine musical, au delà de l'aspect musical, parfois décrit comme "facultatif". Le succès du diwan au delà de ses frontières géographiques naturelles, a provoqué, en outre, un grand engouement de la part des jeunes du nord de l'Algérie pour la culture et le mode de vie des communautés gnaoua et des populations du Grand-Sud, en général. Les portes du Sud étant ouvertes aux curieux, la scène musicale algérienne a connu grâce, à ce regain d'intérêt, un foisonnement de formations musicales qui tentent tant bien que mal de perpétuer la tradition du diwan sur toutes les scènes locales à l'instar de "Dar Bahri", une confrérie de Constantine sortie de l'anonymat en 2010, ou "Diwan Dzair", un groupe qui a révélé la famille Bahaz qui formait une confrérie entre Alger, Blida et Tipasa. Au côté de ces confréries familiales depuis toujours de la tradition du diwan, un très grand nombre de groupes amateurs se sont, eux aussi, essayés au diwan après des voyages initiatiques dans la région de la Saoura. APS

Cuisine

SOUPE PAYSANNE AU CÉLERI



Ingrédients :
500 g de céleri
1 oignon
4 pommes de terre
1 poireau
100 g de viande hachée
25 g de beurre
2 1/2 l d'eau
Sel et poivre
1 feuille de laurier
1 dl de crème fraîche

Préparation :

Nettoyer tous les légumes : peler le céleri, les oignons et les pommes de terre, retirer les feuilles vertes trop dures du poireau. Couper tous les légumes en morceaux et les laver. Les faire revenir au beurre avec la viande hachée dans une casserole à fond épais. Joindre les légumes, mouiller d'eau. Saler, poivrer et ajouter la feuille de laurier. Amener à ébullition. Puis faire cuire à feu doux et à couvert pendant 40mn environ. En fin de cuisson, lier la soupe avec la crème et rectifier l'assaisonnement.

PETITS BEIGNETS



Ingrédients :
2 oeufs
1/2 petit verre à thé d'huile
50 g de sucre en poudre
Zeste d'1 citron
1 sachet de sucre vanillé
1 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange

Sirop

500 g de sucre en poudre
Le jus d'1/2 citron

Préparation :

Le sirop

Mettre dans une casserole le sucre, le jus de citron et couvrir d'eau, laisser cuire sur feu doux, vérifier la cuisson en posant une goutte de confiture sur une assiette, la goutte ne doit pas s'étaler.

La pâte

Battre les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, ajouter l'huile et le sucre vanillé, la levure, travailler énergiquement ce mélange, ajouter la farine tamisée peu à peu en travaillant sans cesse jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Étaler la pâte au rouleau sur une épaisseur de 1cm sur un plan de travail fariné, découper la pâte en rondelles à l'aide d'un emporte-pièce rond.

Faire frire les beignets dans un bain d'huile chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés, les tremper dans le sirop chaud.

CONSEILS D'ACHAT

BIEN CHOISIR SA MONTURE DE LUNETTES

Un grand nombre de personnes doit porter des lunettes. Vous en faites partie ? Au lieu de prendre cela comme une tare, profitez-en pour rehausser vos traits et affirmer votre style.

PAR OURIDA AÏT ALI

Trois éléments devraient influencer l'achat d'une monture : la personnalité, le style de vie et la forme du visage. «Une monture bien choisie rehausse le visage et les traits. C'est pourquoi il faut toujours choisir un modèle qui nous fait un visage souriant». Bien qu'il n'y ait pas de forme pure, la tendance ronde, carrée ou triangulaire de votre visage devrait guider le choix de votre monture pour que vous soyez en harmonie avec vos lunettes.

Visage rond

- Évitez les montures rondes qui accentuent le galbe des joues.
- Privilégiez les modèles angulaires, étirés et carrés.
- Les montures qui remontent vers le haut structureront votre visage.



Visage carré

- Évitez les montures carrées.
- Préférez les lunettes rondes ou ovales qui atténuent les angles.
- Attention : la largeur des lunettes ne doit pas être inférieure à celle du visage.

Visage rectangulaire

- Évitez les formes carrées et angulaires.
- Optez pour des ovales ou des rondeurs à

bord large qui adoucissent vos traits et les montures claires.

Visage triangulaire

- Abstenez-vous des formes angulaires et de la hauteur.
- Choisissez des ovales, des rondeurs.
- Les montures allongées rééquilibreront la finesse de votre menton.
- Attention à ce qu'une monture trop large ne dépasse pas votre visage.

Visage ovale

- Toutes les formes vous conviennent, vous pouvez oser !
- Attention cependant de ne pas choisir des lunettes trop grandes.

Règle d'or

Le secret du confort dépend de l'appui de la monture sur le nez. Il faut s'assurer que le poids est bien partagé sur le haut et les côtés du nez, lequel supporte presque tout le poids des lunettes. Assurez-vous ensuite que les yeux sont bien centrés dans les verres et que les sourcils n'apparaissent pas à l'intérieur des verres. Enfin, les cils ne doivent en aucun temps effleurer les verres. Rappelez-vous qu'une monture doit être proportionnée au visage, au risque de causer des blessures derrière les oreilles ou au nez.

DÉCORATION ET BRICOLAGE

Comment habiller les fenêtres des cuisines et des salles de bains ?

Devenues pièces à vivre à part entière, la cuisine et la salle de bains se décorent comme une pièce ordinaire. Avec des rideaux. À condition qu'ils soient adaptés.

Cuisine

Pensez d'abord sécurité !

-Si la fenêtre est située près de la cuisinière ou du four assurez-vous que l'habillage ne peut à aucun moment effleurer une source de chaleur. Pour cela, retenez le rideau à l'aide d'embrasses.

-Préférez les stores, qui sont plus sûrs, moins encombrants, et risquent moins d'être abîmés par les projections de graisse.

-Les stores plats constituent, en effet, l'habillage le plus approprié pour les cuisines.

-Les stores vénitiens conviennent aussi. S'ils se salissent, nettoyez-les avec un plumeau. S'ils sont très sales, essuyez-les avec une éponge imbibée

d'eau savonneuse.

-Mais si vous préférez des rideaux, choisissez des tissus faciles à nettoyer.

Salle de bains

-Pour éviter les problèmes liés à la condensation, préférez les voilages, les tissus éponges ou la toile plastifiée.

-Si la fenêtre n'est pas située juste au-dessus de la baignoire ou du lavabo : installez une tringle plus longue que son cadre, pour permettre à l'air de circuler librement.

-Si vous optez pour un voilage, sachez que s'il offre un écran efficace le jour, il deviendra pratiquement transparent la nuit quand la pièce sera éclairée. Un rideau doublé ou un store à enrouleur sera alors indispensable.

-Comme pour la cuisine, le store vénitien, assorti à la couleur de la pièce, peut être une bonne solution, de même que les stores à lamelles qui s'enroulent ou peuvent se remonter en plis souples.



Trucs et astuces

Redonner vie à un tableau

Il arrive, qu'un tableau peint à l'huile se ternisse. Il est possible de le restaurer sans inconvénient. Pour cela, frottez-le avec une rondelle de pomme de terre. Ainsi, votre tableau retrouvera un aspect agréable pour les yeux.



Le divan fait des traces contre le mur



Pour éviter ce genre d'inconvénient, calculez la distance qui sépare la plinthe des pieds du divan. Bricolez de petites tiges, avec embout en caoutchouc, qui viendront heurter la plinthe.

Déjaunir des ivoires



Si vos ivoires sont un peu jaunes, vous pouvez les déjàunir en procédant de la manière suivante : pressez un citron et, à l'aide d'un linge très fin trempé dans ce jus, nettoyez-les puis rincez-les soigneusement.

Pour éviter d'écailler la peinture

Si vous devez, sur une surface de peinture, mettre un clou pour tenir un cadre sans détériorer le panneau, mettez un scotch à l'endroit où vous avez décidé de planter votre clou.



O. A. A.

Comment la pêche européenne lèse Madagascar

Pour la flotte de pêche européenne, les eaux poissonneuses des pays du Sud représentent un véritable eldorado. Mais, selon certains, l'Union européenne exploite ces ressources sans en payer le juste prix, notamment à Madagascar. C'est, notamment, l'accusation portée par des chercheurs de l'université canadienne British Columbia, de la Banque mondiale et de l'ONG britannique Blue Ventures, dans une étude publiée par la revue scientifique *Marine Policy*.

« L'Europe est très demandeuse en poisson. Les eaux européennes étant déjà surexploitées, l'UE doit soit s'approvisionner sur les marchés internationaux soit conclure des accords de pêche avec des pays tiers pour envoyer ses bateaux dans des zones encore riches en ressources », explique Philippe Cury, directeur du laboratoire de Sète à l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

D'après l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la consommation européenne de poisson s'élevait à 22,2 kg par personne et par an en 2007, en augmentation de 2% par an. La France et l'Espagne se classent en tête, avec environ 40 kg, bien au-delà de la moyenne mondiale, à 17 kg. Résultat : chaque année, 65% du poisson mangé sur le Vieux-Continent est importé.

Accords de pêche avec 21 pays

Pour permettre cette consommation, la Commission européenne a conclu des accords de partenariat de pêche avec 21 pays d'Afrique de l'Ouest, du golfe de Guinée et d'Océanie, pour le thon, mais aussi des poissons de fond comme le merlu ou la sole, ainsi que les crevettes, dans le cadre de la législation de Montego Bay. La convention des Nations unies sur le droit de la mer, de 1982, prévoit, en effet, que les pays qui n'ont pas la possibilité d'exploiter totalement leur stock de poissons doivent céder ce surplus à des pays tiers via des droits d'accès à leur zone économique exclusive (ZEE) en échange d'un soutien financier au développement de la pêche durable.

"L'Union européenne peut donc légalement envoyer sa flotte dans la ZEE de Madagascar dans la mesure où Antananarivo n'a pas de bateaux pour pêcher au large. Il n'y a donc pas de concurrence avec la pêche côtière du pays. Le problème, c'est que les accords conclus sont injustes au



niveau des prix et se dégradent au fur et à mesure des années", dénonce Frédéric Le Manach, principal auteur de l'étude, doctorant à l'université British Columbia et chercheur à l'IRD.

Baisse de 90% des revenus de Madagascar

Selon l'étude, les quotas de pêche européenne en eaux malgaches ont augmenté de 30% depuis 1986, date du premier accord avec le pays : aujourd'hui, l'Espagne et la France, essentiellement, mais aussi l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni pêchent 13.300 tonnes de thon par an au large des côtes malgaches contre 10.000 en 1986.

Dans le même temps, les versements effectués en contrepartie par l'UE ont diminué. Si le prix nominal semble montrer une augmentation, passant de 1,1 million d'euros en 1986 à 1,7 million en 2010, la réalité est différente en ce qui concerne le prix ajusté : en tenant compte de

l'inflation, malgache d'un côté et européenne de l'autre, les revenus annuels de la pêche perçus par Madagascar ont régressé de 90% sur la période tandis que la contribution de l'Union a été allégée de 20%. Et si 2.000 Malgaches travaillent grâce à l'exploitation européenne du thon, la trésorerie du pays n'en profite pas vraiment, faute de taxes à l'exportation.

Bénéfices de l'industrie de la pêche

Au final, les tarifs payés à Madagascar, dont l'accord de pêche vient d'être renouvelé pour la période 2013-2014, s'avèrent très faibles par rapport au prix du marché : 130 euros la tonne de thon pour un poisson qui se vend actuellement 1.800 euros au premier prix de gros sur le marché. Sur cette somme de 130 euros, les armateurs ne déboursent que 35 euros, grâce aux subventions de l'Europe qui couvrent 75% du prix.

"Actuellement, c'est donc

essentiellement le contribuable européen qui finance la pêche à Madagascar. Certes, les pêcheurs ont des charges d'exploitation mais leurs marges sont substantielles. Or, selon la politique de pêche commune, les bénéfices devraient être plus équitablement partagés entre les pays", assure Frédéric Le Manach.

Faible marge de négociation pour les pays du Sud

Selon le chercheur qui prépare une étude plus vaste, ce problème de tarifs inéquitables est le même pour l'ensemble des pays du Sud concernés par des accords de pêche avec l'Europe. "Ces Etats ne sont pas en mesure de négocier les accords, explique Frédéric Le Manach. Madagascar fait notamment partie des dix nations les plus pauvres au monde." Mais le chercheur de tempérer : "Les accords européens ne sont cependant pas les pires. Le Japon, la Chine ou la Russie établissent des accords encore

moins avantageux pour les pays tiers, et surtout de manière totalement opaque car les textes ne sont pas publics, contrairement à ceux de l'UE."

Pour l'équipe de chercheurs, l'Union européenne devrait malgré tout chercher à améliorer sa politique de pêche commune. L'étude conseille ainsi à la Commission de supprimer les subventions, en laissant payer les droits à l'industrie de la pêche, et surtout d'ajuster chaque année les versements aux pays du Sud en prenant en compte l'inflation ainsi que le prix réel de vente des poissons sur les marchés.

"Par le passé, nos accords ont pu être, effectivement, injustes ou inéquitables, reconnaît la Commission européenne. C'est pourquoi nous avons présenté une réforme de la pêche qui est actuellement discutée devant le Parlement européen. Elle a pour missions d'éviter la surpêche, de bénéficier aux peuples locaux et de respecter la législation internationale en termes de droits de l'homme et du travail." Affaire à

L'encyclopédie DES INVENTIONS

ASSIETTE Date : Antiquité

Tout d'abord, le mot "assiette" est arrivé bien avant l'utilisation que nous connaissons. Dans un premier temps, ce mot avait deux significations, soit la place du convive à la table ou encore l'action de mettre les plats de service sur la table. L'assiette dans le sens de "vaisselle" était faite dans l'Antiquité en terre cuite, en bois, en verre ou même en métal. Plate ou creuse, elle a pris la place de l'écuelle, du tranchoir et du tailloir médiéval. À partir du XVI^e siècle, les assiettes étaient plutôt fabriquées en étain, en argent ou en or, donc réservées aux nobles ainsi qu'aux familles royales. Ce n'est qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle qu'elle se généralisa et que tous s'en servirent pour manger à table.



Kate Middleton

des dents horribles en une du *New Republic*... Shocking !



Mais qu'est-il arrivé à la dentition de la princesse ?! La duchesse de Cambridge apparaît en couverture du numéro de juillet bibi de rigueur sur la tête les dents passablement jaunies et déchaussées façon "Les Visiteurs". Un coup de griffe de la part du

bi-mensuel américain qui se sert de cette vision caricaturale de "l'Anglais" pour critiquer la "décomposition" de la politique et de l'économie de l'Angleterre.

Bar Refaeli

une soirée normale avec Milla Jovovich !

La jolie Bar Refaeli a fait la fête avec ses amies. Au programme amies canons, robes glamours, talons hauts et poses de mannequin ! En même temps, quand on est la femme la plus sexy de la planète selon le magazine Maxim, et que son acolyte de soirée n'est autre que Milla Jovovich, c'est normal que la soirée soit au top du glamour.



Bianca Balti

une expo à Rome pour couronner son succès

Bianca Balti a le vent en poupe ! Mannequin adulé, la belle Italienne n'en finit plus de conquérir la mode. Égérie chérie des Dolce & Gabbana, nouvelle image des lunettes Karl Lagerfeld pour Optic 2000, la belle brune a, en effet, un emploi du temps des plus chargés. Sollicitée de tous les côtés, elle est la beauté que tout le monde s'arrache. Un succès confirmé par le lancement d'une exposition qui lui est en ce moment consacrée à Rome. Venue présenter cette rétrospective, Bianca Balti s'est prêtée au jeu du photocall.



Freida Pinto

simple mais tellement ravissante

Maintenant que l'ex-Miss Monde Aishwarya Rai n'est plus vraiment sur les rangs, Freida Pinto est sans conteste la plus belle des actrices indiennes que compte Hollywood. A 27 ans, la jeune star de La planète des singes : les origines multiplie les projets au cinéma, et à chacune de ses apparitions, que ce soit à l'écran ou sur tapis rouge, c'est un vrai bonheur !



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h32
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h16
Icha	21h58

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1621 | Jeudi 12 juillet 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

POUR ACCUSATION DE CORRUPTION

Le frère du président sud-coréen arrêté

Le frère du président sud-coréen Lee Myung-Bak a été arrêté et placé en détention mercredi, il est suspecté de corruption, selon des médias.

"Les crimes de Lee ont été établis et on peut craindre à juste titre que le suspect ne tente de détruire des preuves, étant donné son statut et son influence politique", a déclaré le juge Park Byoung-Sam, cité par l'agence Yonhap. La Cour du district central de Séoul a validé la demande du procureur de procéder à l'arrestation de Lee Sang-Deuk, qui a été élu six fois député du parti conservateur.

Il est accusé de recevoir entre 2007 et 2011, plus de quatre cent mille euros de la part des présidents de deux caisses d'épargne en difficulté, en échange de leur éviter audits et sanctions.

Les autorités financières ont lancé une vaste enquête sur des irrégularités commises par plusieurs caisses d'épargne depuis la suspension de la plus grande d'entre elle, Busan, début 2011.



Très Libre



TENTATIVE DE MIGRATION CLANDESTINE

55 personnes périssent déshydratées en Méditerranée

La déshydratation a tué plus de 50 migrants en majorité venus d'Erythrée, qui tentaient de rejoindre l'Italie depuis la Libye, a rapporté mercredi le haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) citant le seul survivant du drame.

Un seul "migrant" parmi les 56 autres, embarqué fin juin en Libye, a réussi à survivre au cours de cette traversée qui a duré 15 jours, précise un communiqué du HCR. Des pêcheurs tunisiens ont trouvé le seul rescapé, un Erythréen, qui a été hospitalisé à Zarzis, en Tunisie, où un représentant du HCR a recueilli son

témoignage. Les migrants avaient embarqué à Tripoli sur un bateau pneumatique, le survivant a été retrouvé accroché à la carcasse du bateau et à un jerry-can.

Cette année, 170 personnes sont mortes ou sont portées disparues en essayant de rejoindre l'Europe. Un bateau transportant 50 Erythréens et Somaliens a été intercepté lundi par la marine maltaise mais les migrants ont refusé toute assistance et ont décidé de continuer vers l'Italie, selon la branche du HCR en Italie.

SELON UN BILAN HEBDOMADAIRE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

106 morts et 1.450 blessés en une semaine

Un bilan de la Gendarmerie nationale fait état de pas moins de 106 personnes mortes dont 1450 autres blessés dans 731 accidents de la route survenu durant la première dizaine du mois de juillet. Selon ce bilan, dont la période va du 3 au 9 juillet, il a été constaté que le nombre d'accidents de la route a augmenté considérablement, avec vingt-six (26) accidents. Le nombre de morts, lui, a augmenté d'une personne et le nombre de blessés de 64 comparé à la semaine écoulée, indique-t-on de même source. Ce bilan hebdomadaire, qui recense les accidents de la circulation sur l'ensemble du territoire national souligne que parmi les wilayas en tête de liste figure Sétif avec un nombre de cinquante (50) accidents, suivie en seconde position de Constantine avec trente-

quatre (34), Batna avec trente-trois (33), Bouira et Mascara avec trente et un (31) chacune, Alger avec vingt-neuf (29) et Médéa, en dernier, avec vingt-huit (28). La Gendarmerie nationale, explique, par ailleurs, que parmi les principales causes provoquant ces accidents figurent l'excès de vitesse (187 cas), les dépassements dangereux (148 cas), le non respect de la distance de sécurité (106), l'insouciance des piétons (94) et les manœuvres dangereuses (31).

Le bilan de la Gendarmerie nationale précise, entre autres, que les accidents les plus dangereux survenus pendant la même période ont été enregistrés au niveau de la RN 01 à Laghouat (5 morts et 4 blessés) et de l'autoroute est-ouest au niveau de la wilaya de Bouira (5 morts et un blessé). **R. N.**

INTERRUPTION DE COURANT À CHIHAT

Protection des aviculteurs

Des dizaines d'aviculteurs de la localité de Chihat dans la commune d'Ouled Aouf, wilaya de Batna, ont exprimé mardi leur mécontentement contre les "graves préjudices matériels" causés, selon eux, par d'intempestives interruptions du courant électrique, a-t-on constaté. Les protestataires ont coupé la route nationale (RN) 28 à la circulation, entre Barika et M'sila, dans la commune d'Ain Touta, ainsi que la RN3 en direction de Biskra, pour protester contre cette situation qu'ils qualifient de "récurrente". Le mouvement de protestation, qui a duré environ cinq heures, a pris fin dès l'intervention des autorités locales accompagnées des responsables de Sonelgaz, a indiqué à l'APS le président de l'APC d'Ouled Aouf, M. Ahmed Debbache. «Des promesses ont été

données aux aviculteurs par les responsables de cette entreprise, les assurant que désormais il n'y aura plus de coupure de courant dans cette localité eu égard à son importance agricole et à la sensibilité de son produit", a-t-il ajouté. La localité de Chihat abrite actuellement 400 batteries d'élevages avicoles pour la production de poulets de chair et d'œufs, employant environ 4.000 travailleurs.

Elle s'est spécialisée dans l'aviculture et contribue pour une large part dans la production nationale de viandes blanches et d'œufs, plaçant la wilaya de Batna en tête dans le classement national, avec une production annuelle d'un milliard d'œufs contre 275 millions en 2008, selon les services agricoles de la wilaya.

POUR ASSASSINATS ET RAPT AVEC DEMANDE DE RANÇON Procès dimanche de 21 présumés terroristes

L'affaire de vingt et un (21) présumés terroristes, impliqués dans des assassinats, rapt avec demande de rançon et détention de produits explosifs, sera jugée dimanche prochain par le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris mercredi auprès de la cour d'Alger. Parmi ces 21 individus, dix neuf (19) sont en état de fuite et seront jugés par contumace par l'instance criminelle présidée par le juge Omar Benkharchi. Abdelmalek Droudkel (en fuite) déjà condamné à plusieurs reprises par la même instance à la peine

capitale est aussi impliqué dans cette affaire, selon le rôle de cette deuxième session criminelle. Parmi ces individus figure également Rachid Abdelmoumen appelé "Houdaifa El Djound", émir de la région centre chargé de la collecte des fonds au profit des groupes terroristes destinés aux attentats à l'explosif. La même instance jugera, par ailleurs, le même jour, l'affaire de sept autres présumés terroristes pour "appartenance à un groupe terroriste armé". Elle jugera aussi deux autres affaires de trafic de stupéfiants.

Anniversaire

Son Altesse Amir Abderrahmane 1^{er}, fête aujourd'hui son premier printemps. Sa nombreuse cour lui prépare une grande fête avec plein de surprises et un grand gâteau qu'il partagera avec ses petits cousins, Yanis, Lyna et la petite dernière Malak.

Son papa, sa maman, ses oncles, ses tantes, son Djedou adoré, ses grands-mères et spécialement Mani Fatma ainsi que toutes les familles Djafri, Triaki et Hibouche souhaitent à leur petit prince le plus heureux des anniversaires.

Félicitations

Dix mille braves à la jolie Chiraz Maya Chebana qui a obtenu son baccalauréat avec mention. Une fierté pour ses parents, ses frères et sœurs ainsi que toute la famille Chebana qui la félicite et l'encourage vers d'autres succès pour son cursus universitaire et plein de bonnes choses dans la vie.

